

Rapport de recherche

La polygamie au Mali à partir des données du recensement de 2009

Par Aminata COULIBALY DIAMOUTENE



La polygamie au Mali à partir des données du recensement de 2009

Rapport de recherche réalisé par
Aminata COULIBALY DIAMOUTENE

Rapport de recherche de l'ODSEF

Québec, avril 2015

Éléments de référence pour citer ce document :

COULIBALY DIAMOUTENE, Aminata (2015). *La polygamie au Mali à partir des données du recensement de 2009*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 70 p. (collection Rapport de recherche de l'ODSEF)

Note à propos de l'auteure

Aminata COULIBALY DIAMOUTENE est statisticienne-économiste, titulaire d'un DESS option développement social à l'École nationale supérieure (ENSEA) – Abidjan (Côte d'Ivoire). Elle travaille à l'Institut national des statistiques du Mali où elle occupe le poste de chargée des enquêtes.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES FIGURES	6
INTRODUCTION	8
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION	10
CHAPITRE 2 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	12
2.1. Sources des données et variables de l'étude	12
2.2. Définitions des concepts	12
2.3. Indicateurs de mesure.....	14
2.4. Qualité des données.....	14
CHAPITRE 3 : LA NUPTIALITÉ AU MALI EN 2009	19
3.1. Situation des individus déjà mariés dans l'ensemble de la population	20
3.2. Situation des hommes mariés dans l'ensemble de la population	21
3.3. Situation des polygames parmi les mariés	22
CHAPITRE 4 : ANALYSE DES DÉTERMINANTS DE LA POLYGAMIE EN 2009.....	24
4.1. État et structure de la population mariée	24
4.2. Polygamie par région et cercle.....	25
4.2.1. Polygamie par région	25
4.2.2. Polygamie par cercle : mariés de 12 ans et plus	26
4.2.3. Polygamie par cercle : polygames « précoces »	27
4.3. Polygamie par milieu de résidence.....	29
4.4. Polygamie par groupe d'âge.....	30
4.5. Polygamie et variables socioculturelles	31
4.5.1. Niveau d'instruction.....	31
4.5.2. Langue maternelle	32
4.5.3. Religion	33
4.6. Polygamie et activité économique	34
CHAPITRE 5 : MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE	36
5.1. Construction du modèle	36
5.2. Polygamie des hommes et des femmes.....	37
5.3. Modèle logistique concernant la polygamie de la population jeune	40
CHAPITRE 6 : ÉVOLUTION DE LA NUPTIALITÉ ENTRE 1960 ET 2009.....	43
6.1. Milieu de résidence.....	44
6.2. Proportion d'hommes en union polygame parmi les hommes mariés, 1960 à 2009	45
6.3. Proportion de femmes en union polygame parmi les femmes mariées, 1960 à 2009	48
CONCLUSION	52
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	54
ANNEXE	57

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 Effectif de la population du Mali en 1976, 1987, 1998 et 2009.....	12
TABLEAU 2 Questions relatives à l'état matrimonial pour le recensement 2009	14
TABLEAU 3a Proportion de non-déclaration selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence pour la variable sur l'état matrimonial (milieu urbain)	15
TABLEAU 3b Proportion de non-déclaration selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence pour la variable sur l'état matrimonial (milieu rural)	16
TABLEAU 4 Nombre moyen de femmes mariées par homme marié, 2009	18
TABLEAU 5 Répartition (%) de la population de 12 ans et plus selon le milieu de résidence, l'état matrimonial et le sexe, 2009	19
TABLEAU 6 Répartition (%) de la population mariée de 12 ans et plus, par type de mariage et selon le sexe, 2009.....	24
TABLEAU 7 Modèle de régression logistique, 12 ans et plus, hommes et femmes, 2009.....	38
TABLEAU 8 Modèle de régression logistique pour la polygamie précoce des hommes (30-34 ans) et des femmes (20-24 ans), 2009	41
TABLEAU 9 Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe, 1998 et 2009	44
TABLEAU 10 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge et par milieu de résidence, 1960 à 2009	45
TABLEAU 11 Proportion (%) de femmes en union polygames chez les femmes mariées, par groupe d'âge et par milieu de résidence, 1960, 1985 et 2009	49
TABLEAU A1.1 Taux de polygamie (%) par région selon le sexe (2009).....	57
TABLEAU A1.2 Taux de polygamie (%) par milieu de résidence, selon le sexe (2009).....	57
TABLEAU A1.3 Taux de polygamie (%) par groupe d'âge, selon le sexe (2009).....	57
TABLEAU A1.4 Taux de polygamie (%) par situation dans l'activité, selon le sexe (2009).....	58
TABLEAU A1.5 Taux de polygamie (%) par langue maternelle, selon le sexe (2009)	58
TABLEAU A1.6 Taux de polygamie (%) par religion, selon le sexe (2009)	59
TABLEAU A1.7 Taux de polygamie (%) par niveau d'instruction, selon le sexe (2009).....	59
TABLEAU A1.8 Proportion (%) des femmes polygames parmi toutes les femmes mariées, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)	60
TABLEAU A1.9 Proportion (%) des hommes polygames parmi tous les hommes mariés selon le milieu de résidence (1998 et 2009)	60
TABLEAU A1.10 Proportion (%) des femmes mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (1998 et 2009).....	61
TABLEAU A1.11 Proportion (%) des hommes déjà mariés parmi tous les hommes (20 ans et plus), selon le milieu de résidence (1998 et 2009).....	61

TABLEAU A1.12 Proportion (%) des femmes déjà mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)	62
TABLEAU A1.13 Proportion (%) des hommes mariés parmi tous hommes de 20 ans et plus, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)	62
TABLEAU A1.14 Proportion (%) des hommes polygames parmi les hommes mariés, des hommes mariés parmi tous les hommes, des hommes déjà mariés parmi tous les hommes, selon le milieu de résidence (2009)	63
TABLEAU A1.15 Proportion (%) des hommes polygames parmi les hommes mariés, des hommes mariés parmi tous les hommes, des hommes déjà mariés parmi tous les hommes, selon le milieu de résidence (1998)	64
TABLEAU A1.16 Proportion (%) des femmes polygames parmi les femmes mariées, des femmes mariées parmi toutes les femmes, des femmes déjà mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (2009)	65
TABLEAU A1.17 Proportion (%) des femmes polygames parmi les femmes mariées, des femmes mariées parmi toutes les femmes, des femmes déjà mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (1998)	66
TABLEAU A1.18 Proportion (%) des hommes polygames parmi les hommes mariés selon le milieu de résidence (1998 et 2009)	67
TABLEAU A1.19 Proportion (%) des femmes en union polygame parmi les femmes mariées selon le milieu de résidence (1998 et 2009)	68
TABLEAU A1.20 Proportion (%) des hommes mariés parmi tous les hommes, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)	68
TABLEAU A1.21 Proportion (%) des femmes mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)	69

LISTE DES FIGURES ET DES CARTES

FIGURE 1 Proportion (%) de non-déclaration selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence (urbain ou rural) pour la variable sur l'état matrimonial, 2009	16
FIGURE 2 Proportion (%) d'hommes déjà mariés au sein de la population masculine de 20 ans et plus, par milieu de résidence (urbain ou rural), 2009.....	20
FIGURE 3 Proportion (%) de femmes déjà mariées au sein de la population féminine de 12 ans et plus, par milieu de résidence (urbain ou rural), 2009.....	21
FIGURE 4 Proportion (%) d'hommes mariés au sein de la population masculine de 20 ans et plus, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), 2009.....	21
FIGURE 5 Proportion (%) de femmes mariées au sein de la population féminine de 12 ans et plus, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), 2009.....	22
FIGURE 6 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), 2009.....	23
FIGURE 7 Proportion (%) de femmes en union polygame parmi toutes les femmes mariées selon le milieu de résidence (urbain ou rural), 2009	23
FIGURE 8 Taux de polygamie (en %) par région selon le sexe.....	25
FIGURE 9 Taux de polygamie (en %) par milieu de résidence selon le sexe.....	30
FIGURE 10 Taux de polygamie (en %) par groupe d'âge selon le sexe.....	31
FIGURE 11 Taux de polygamie (en %) par niveau d'instruction selon le sexe	32
FIGURE 12 Taux de polygamie (en %) par la langue maternelle selon le sexe	33
FIGURE 13 Taux de polygamie (en %) par religion selon le sexe	34
FIGURE 14 Taux de polygamie (en %) par situation dans l'activité selon le sexe.....	35
FIGURE 15 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge, 1960 à 2009	46
FIGURE 16 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge, milieu rural, 1960 à 2009	47
FIGURE 17 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge, milieu urbain, 1960 à 2009	48
FIGURE 18 Proportion (%) de femmes polygames parmi les femmes mariées, par groupe d'âge, 1960 à 2009	49
FIGURE 19 Proportion (%) de femmes polygames parmi les femmes mariées, par groupe d'âge, milieu rural, 1960 à 2009	50
FIGURE 20 Proportion (%) de femmes polygames parmi les femmes mariées, par groupe d'âge, milieu urbain, 1960 à 2009	51

CARTE 1 Proportion des hommes en union polygame parmi les hommes mariés de 12 ans et plus par cercle, Mali, 2009	26
CARTE 2 Proportion de femmes en union polygame parmi les femmes mariées de 12 ans et plus par cercle, Mali, 2009	27
CARTE 3 Proportion des hommes en union polygame parmi les hommes mariés de 30 à 34 ans par cercle, Mali, 2009.....	28
CARTE 4 Proportion des femmes en union polygame parmi les femmes mariées de 20 à 24 ans par cercle, Mali, 2009.....	29

INTRODUCTION

L'étude sur la nuptialité s'avère délicate pour deux raisons. La première réside dans l'ambiguïté de la définition du mariage, qui mêle conception juridique et conception culturelle de cet événement démographique (Antoine, 2002), et la seconde est liée au caractère renouvelable du mariage (Tapinos, 1985) et au fait qu'il implique au moins deux unités statistiques, voire plus en cas de polygamie.

Certains démographes ne portent qu'un intérêt limité à l'étude du mariage et ne considèrent la nuptialité que comme une variable intermédiaire de la fécondité (Davis Kingsley et Blake Judith, 1956). Quant à Locoh (2005), elle pense que l'étude de la nuptialité en démographie fait partie de l'étude de la fécondité, les conditions de formation des couples dans une société ayant des conséquences évidentes sur la reproduction.

Le mariage apparaît avant tout comme une « affaire de famille » et une « affaire sociale », dans laquelle les individus sont en position passive (Hertrich, 1996). Ainsi, au Mali, les relations entre hommes et femmes se construisent autour de deux pôles opposés et complémentaires : *furu* (le mariage) et *kanu* (la relation amoureuse) (Dumestre et Touré, 1998). On distingue trois types de mariage au Mali : le religieux, le civil et le traditionnel. Il s'agit de trois cérémonies distinctes, qui peuvent être célébrées aussi bien le même jour qu'à des dates différentes, mais à condition que le mariage religieux précède la cérémonie traditionnelle. Bien que le code stipule que le mariage civil doit être célébré avant le mariage religieux, en pratique l'ordonnancement importe peu et ces trois mariages sont rarement célébrés ensemble (Antoine, 2002).

L'analyse des schémas de nuptialité en Afrique repose principalement sur deux points : le mariage des célibataires et l'analyse de l'incidence de la polygamie. La polygamie est reconnue dans la législation moderne, avec au Mali un compromis entre les traditions (ne prévoyant pas de limitation au nombre des épouses) et la religion musulmane (limitant le nombre d'épouses à quatre) (Antoine, Djiré et Nanitelamio, 1998). Le code malien permet ainsi d'opter soit pour le régime de la monogamie, soit pour le régime de la polygamie, sachant que dans ce dernier cas l'homme ne peut avoir simultanément plus de quatre épouses.

Au Mali, le consentement de l'épouse est nécessaire pour devenir polygame. Sur ce point, le droit civil rejoint à la fois le droit musulman et les pratiques anciennes selon lesquelles la première épouse était étroitement associée au choix de la nouvelle coépouse (Antoine, Djiré et Nanitelamio, 1998).

On considère le Mali comme un pays où la polygamie est très répandue, mais il n'est pas le seul : d'autres pays africains connaissent une forte proportion d'unions polygamiques, comme le Togo et le Sénégal. Au Mali, on observe dans l'ensemble un maintien de la polygamie aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, en 1985, la proportion d'hommes de 55 à 59 ans polygames est de 41 % en milieu rural et de 39 % en milieu urbain (Marcoux, Guèye et Konaté, 1995). Les différences entre les deux milieux sont peu importantes. Au milieu des années 1980, près de la moitié des femmes mariées au Mali l'étaient dans le cadre d'une union polygame et, dans le groupe d'âge des 30 à 34 ans, on compte près de la moitié des femmes mariées à des hommes polygames. Selon Pison (1986), la polygamie est parfois justifiée par un prétendu excédent de femmes sur les hommes.

L'objectif général visé par cette étude est de présenter les tendances de la polygamie au Mali. Plus spécifiquement, il s'agit d'évaluer la situation globale grâce à une analyse différentielle de la polygamie selon des variables comme le milieu de résidence, la religion, la situation professionnelle, l'âge et certaines variables socioculturelles, de dresser un profil la polygamie et enfin d'examiner la polygamie précoce en fonction des deux sexes.

Pour ce faire, ce projet s'appuie principalement sur les données du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2009 réalisé au Mali. Il est structuré en six chapitres. Le premier chapitre porte sur le contexte et la justification de l'étude, le deuxième sur ses aspects méthodologiques, le troisième sur la nuptialité au Mali en 2009 (afin de faire ressortir les différents schémas de nuptialité des populations au sein desquelles la polygamie est pratiquée et de voir l'incidence de la polygamie chez les individus en union), le quatrième sur l'analyse des déterminants de la polygamie, le cinquième sur le modèle économétrique et enfin le sixième sur les tendances de la polygamie entre 1960 et 2009.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En Afrique de l'Ouest, dans les années 1980, la pratique de la polygamie était répandue à large échelle sur l'ensemble de la zone et elle concernait au moins un tiers des femmes en union, à l'exception de la Mauritanie (15 %) (Hertrich, 2006). Une baisse de cette pratique a été annoncée dans les années 1990 dans un certain nombre de pays (Antoine et Pilon, 1998; Hertrich, 2003; Westoff, 2003) et elle a été clairement localisée dans les pays du golfe de Guinée.

Si l'islam limite le nombre d'épouses à quatre, ce nombre en cas de polygamie n'est pas limité dans les sociétés traditionnelles de nombreux pays africains et ce régime constitue une option matrimoniale parmi d'autres (Antoine et Nanitelamio, 1995). Contrairement à l'opinion commune, la pratique de la polygamie est plus rare dans les pays maghrébins et arabes. Ainsi, en Algérie, la proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés est passée de 15 % en 1886 à 1,5 % en 1986 (Ajbilou, 1998; Tabutin, 1974). Cette proportion était d'environ 3 % en Égypte dans les années 1980 (Fargues, 1987) et de 3 % au Maroc en 1992 (Ajbilou, 1998). En Tunisie, la polygamie tend à disparaître. Étant donnés les taux élevés de polygamie dans certains pays peu islamisés (par exemple la République démocratique du Congo et le Togo) et les faibles taux de polygamie dans certains pays musulmans, notamment les pays d'Afrique du Nord (Antoine et Nanitelamio, 1995), on peut se questionner sur l'influence réelle de l'Islam sur les comportements polygames.

La polygamie possède souvent un statut légal et constitue un régime matrimonial au même titre que la monogamie. Dans plusieurs pays, la législation prévoit différents régimes matrimoniaux laissés au choix des conjoints, par exemple au Mali, au Sénégal ou au Togo (Antoine et Nanitelamio, 1995). Dans d'autres pays, l'abolition de la polygamie, comme en Guinée en 1962 ou en Côte d'Ivoire en 1964, n'a pas entraîné sa disparition. Ainsi, en Côte d'Ivoire, les polygames représentent 14 % des hommes de 15 à 49 ans en union en 2011 selon l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (MICS-EDS, 2011-2012).

Dans les villes africaines, au niveau individuel, peu de caractéristiques socioéconomiques chez les hommes sont discriminantes vis-à-vis de la polygamie. Tous les milieux sociaux sont concernés (Clignet, 1975 et 1987; Timæus et Reynar, 1998) et ni le niveau d'instruction du mari, ni un emploi dans le secteur dit moderne, ni même l'ethnie ne semblent affecter la pratique de la polygamie. Par exemple, à Bamako, la plupart des hommes sont potentiellement polygames (Antoine et Nanitelamio, 1996). Cela ne signifie pas que tous les hommes deviennent

polygames, mais plutôt qu'aucun facteur socioéconomique ne permet de prévoir qui le deviendra (Antoine, 2006). Deux catégories socioprofessionnelles sont cependant associées à des chances plus élevées de devenir polygame : celles des petits patrons et celle des travailleurs indépendants employant de la main-d'œuvre, c'est-à-dire « deux groupes dont les modalités d'accumulation ou d'enrichissement s'inscrivent dans une logique d'économie familiale » (Marcoux et Piché, 1998).

La polygamie est généralement mise en relation avec un système économique basé sur une agriculture vivrière de subsistance, peu mécanisée et réalisée dans le cadre familial avec une contribution importante des femmes (Hertrich, 2006). La polygamie est ainsi plus fréquente dans les populations où les femmes sont fortement impliquées dans les activités économiques (Lesthaeghe et collab., 1989) et où leur contribution à la production et à la reproduction est reconnue et valorisée. Cette logique économique est aussi évoquée pour expliquer le maintien de la polygamie en milieu urbain, dans le cadre d'une diversification des sources de revenus (Marcoux, 1997; Marcoux et Piché, 1998; Mondain et collab., 2004). La polygamie peut même favoriser de nouvelles répartitions des activités au sein du ménage. Ainsi au Mali, les femmes vivant en ménage polygame sont plus susceptibles de mener des activités rémunératrices (Marcoux, 1991).

La polygamie accroît la demande de femmes sur le marché matrimonial. Dans les sociétés polygames, le mariage des femmes est précoce, il tend à être universel et les femmes se remarient souvent rapidement après un veuvage ou un divorce (Antoine et Nanitelamio, 1995). De plus, les pratiques de l'allaitement prolongé et du respect de l'abstinence postpartum favorisent l'existence et le maintien des pratiques polygames. La polygamie constitue aussi un moyen de concilier les préférences du groupe en matière matrimoniale et les préférences individuelles (Fainzang et Journet, 1988). Enfin, le prestige social de l'homme polygame contribue au maintien de cette pratique, notamment dans les sociétés patrilineaires où les femmes ainsi que leur progéniture font partie intégrante du lignage du mari (Clignet, 1975 et 1987; Diop, 1985; Lesthaeghe, Kaufmann, Meekers et Surkyn 1994). L'âge au mariage ou le fait de prendre une épouse supplémentaire sont liés à la capacité économique des hommes et, de ce fait même, liés à la conjoncture économique et aux conséquences des transformations socioéconomiques qui affectent directement les structures et l'organisation familiales.

CHAPITRE 2 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

2.1. Sources des données et variables de l'étude

Entre 1976 et 2009, quatre recensements ont été réalisés au Mali : en 1976, en 1987, en 1998 et en 2009. L'objectif principal des RGPH est la connaissance de l'état et de la structure de la population. Ces opérations permettent de disposer d'une gamme importante de données démographiques, économiques et socioculturelles jusqu'à une échelle géographique très fine. On retiendra globalement que la population du Mali est passée de 4 982 922 habitants en 1976 à 7 696 348 habitants en 1987 et 9 810 912 habitants en 1998, pour atteindre 14 529 662 habitants en 2009, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 1,7 % pour 1976-1987 et 3,6 % pour 1998-2009 (tableau 1).

TABLEAU 1 Effectif de la population du Mali en 1976, 1987, 1998 et 2009

Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)	1976	1987	1998	2009
Période du dénombrement	1-14 décembre 1976	1-14 avril 1987	1-14 avril 1998	1-14 avril 2009
Taille de la population	4 982 922	7 696 348	9 810 912	14 529 662
Taux d'accroissement moyen annuel (%)		1,7 %	2,2 %	3,6 %

Les données utilisées pour cette étude sont issues principalement du dernier recensement, c'est-à-dire le RGPH de 2009.

2.2. Définitions des concepts

Le recensement a tenté de couvrir toutes les informations susceptibles de bien mesurer l'état matrimonial et la nuptialité des individus de 12 ans et plus (tableau 2).

La nuptialité est définie par les auteurs du RGPH comme la survenance des unions et des ruptures d'union au sein d'une population donnée, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume et conférant aux individus concernés des droits et des obligations particulières.

L'état matrimonial est défini pour le RGPH 2009 comme la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage.

Les différentes modalités retenues pour l'état matrimonial sont le célibat, le mariage, le divorce, l'union libre et le veuvage.

- On entend généralement par célibataire toute personne qui ne s'est jamais mariée quel que soit son âge. Le célibat est un état non renouvelable. Lors du RGPH de 2009, a été considérée comme célibataire toute personne âgée de 12 ans et plus ayant déclaré être célibataire, n'était pas mariée et ne l'avait jamais été.
- Une personne mariée est en général une personne ayant contracté (au moins) un mariage et dont au moins un conjoint est en vie. Le RGPH de 2009 a considéré comme mariée toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée et n'était pas célibataire. Une distinction a été faite entre le mariage monogame et le mariage polygame. Un homme marié à une seule femme est considéré comme marié monogame et sa femme comme en union monogame. Tout homme marié à plus d'une épouse est considéré comme marié polygame et ses épouses comme en union polygame.
- On appelle veuf ou veuve toute personne dont le mariage a été dissout par le décès du dernier conjoint. Lors du RGPH de 2009, a été considérée comme veuf ou veuve toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être veuf ou veuve et n'était pas célibataire. D'après cette définition, l'union est rompue par suite du décès de l'un des conjoints, mais un polygame dont l'une seulement des épouses est décédée demeure toujours marié.
- Toute personne dont le dernier mariage a été rompu sans décès du conjoint est considérée comme divorcée. Ainsi, pour le RGPH de 2009, toute personne de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint ou sa conjointe et qui ne s'est pas remariée est considérée comme divorcée. Toutefois, un polygame divorcé d'avec l'une de ses épouses demeure marié (avec les autres épouses). Toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé est considérée comme étant en séparation. Toutefois, un homme polygame séparé de l'une de ses épouses demeure marié. On peut aussi retenir que les personnes classées comme « séparées » comprennent les personnes séparées de mariages consensuels aussi bien que de mariages reconnus socialement.
- Toute personne de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré est considérée comme en union libre ou en concubinage.

TABLEAU 2 Questions relatives à l'état matrimonial pour le recensement 2009

Formulation de la question	Modalités	Population cible
État matrimonial (colonne P29) « Quel est la situation matrimoniale de [NOM]? »	0 Personne non concernée 1 Célibataire 2 Marié(e) monogame 3 Marié(e) polygame 4 Veuf ou veuve 5 Divorcé(e) ou séparé(e) 6 Union libre ou concubinage	12 ans ou plus.

Source : RGPH 2009

2.3. Indicateurs de mesure

À partir de la collecte de données effectuée en 2009, notre objectif a été de mesurer la nuptialité de la population et de construire les indicateurs permettant d'en mesurer les tendances en établissant des distinctions selon le groupe d'âge, le sexe, le milieu de résidence, etc.

- Le taux de polygamie masculine (Ph) est la proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés.
- Le taux de polygamie chez les femmes (Pf) est la proportion de femmes en union polygame parmi les femmes mariées.
- Le taux d'hommes déjà mariés est la proportion d'hommes qui ont déjà contracté un mariage (mariés polygames ou monogames, en union libre, séparés, divorcés ou veufs) parmi l'ensemble des hommes.
- Le taux de femmes déjà mariées est la proportion de femmes qui ont déjà contracté un mariage (mariées en union polygame ou monogame, en union libre, séparées, divorcées ou veuves) parmi l'ensemble des femmes.

2.4. Qualité des données

Lorsque les non-réponses sont importantes pour une variable donnée, cette dernière ne permet plus d'apprécier la réalité qu'elle appréhende. Un taux de non-réponse élevé serait un reflet de la difficulté à collecter ce type d'information au sein de la population. Une variable avec trop de non-réponses est également susceptible de biaiser les analyses. Il importe donc d'évaluer avant leur utilisation, à travers les taux de non-réponse, la qualité des variables retenues.

Cette évaluation rend compte de la fiabilité des données collectées et des indicateurs calculés, et plus généralement de la portée des résultats. Pour la nuptialité, et en particulier l'importance de la polygamie, l'évaluation a porté sur le taux de non-réponse à la question sur l'état matrimonial, sur la proportion de polygames par groupe d'âge et par sexe ainsi que sur la cohérence et la vraisemblance des réponses sur les types d'union.

Au recensement de 2009, 4,2 % des personnes de plus de 12 ans n'ont pas déclaré leur situation matrimoniale : 5,8 % des hommes et 4,6 % des femmes en milieu urbain et 4,2 % des hommes et 3,5 % des femmes en milieu rural (tableaux 3a et 3b).

TABLEAU 3a Proportion de non-déclaration selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence pour la variable sur l'état matrimonial (milieu urbain)

Âge	Déclaration de l'état matrimonial							
	Hommes				Femmes			
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
12 à 14 ans	106 689	100,0	1	0,0	121 795	100,0	16	0,0
15 à 19 ans	173 590	89,4	20 568	10,6	217 486	93,2	15 910	6,8
20 à 24 ans	151 556	88,3	20 147	11,7	157 835	93,1	11 734	6,9
25 à 29 ans	122 047	92,4	10 080	7,6	130 323	96,0	5 449	4,0
30 à 34 ans	104 601	95,9	4 459	4,1	94 929	97,4	2 555	2,6
35 à 39 ans	87 516	97,4	2 314	2,6	73 301	97,8	1 652	2,2
40 à 44 ans	68 808	98,1	1 319	1,9	57 531	98,0	1 187	2,0
45 à 49 ans	55 643	98,5	859	1,5	45 575	97,9	965	2,1
50 à 54 ans	44 175	98,5	651	1,5	35 813	96,3	1 374	3,7
55 à 59 ans	31 535	98,7	422	1,3	24 732	95,1	1 271	4,9
60 à 64 ans	23 360	98,2	430	1,8	20 861	92,1	1 791	7,9
65 à 69 ans	15 305	97,9	336	2,1	13 003	89,6	1 515	10,4
70 à 74 ans	11 150	96,8	368	3,2	10 548	86,4	1 663	13,6
75 à 79 ans	6 071	96,3	235	3,7	5 624	85,7	941	14,3
80 ans et plus	5 668	94,3	341	5,7	6 775	82,3	1 462	17,7
Total	100 774	94,2	62 530	5,8	101 611	95,4	49 485	4,6

Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

En milieu urbain (tableau 3a), le pourcentage des hommes sans état matrimonial déclaré est beaucoup plus élevé pour les 15 à 29 ans, puis il décroît avant de remonter à partir de 80 ans et plus. Pour les femmes, c'est en général les jeunes (entre 15 à 24 ans) et les plus âgées (à partir de 60 ans et plus) pour lesquelles cette proportion est un peu plus élevée, certainement à cause des omissions et d'un répondant qui n'est pas toujours la personne concernée.

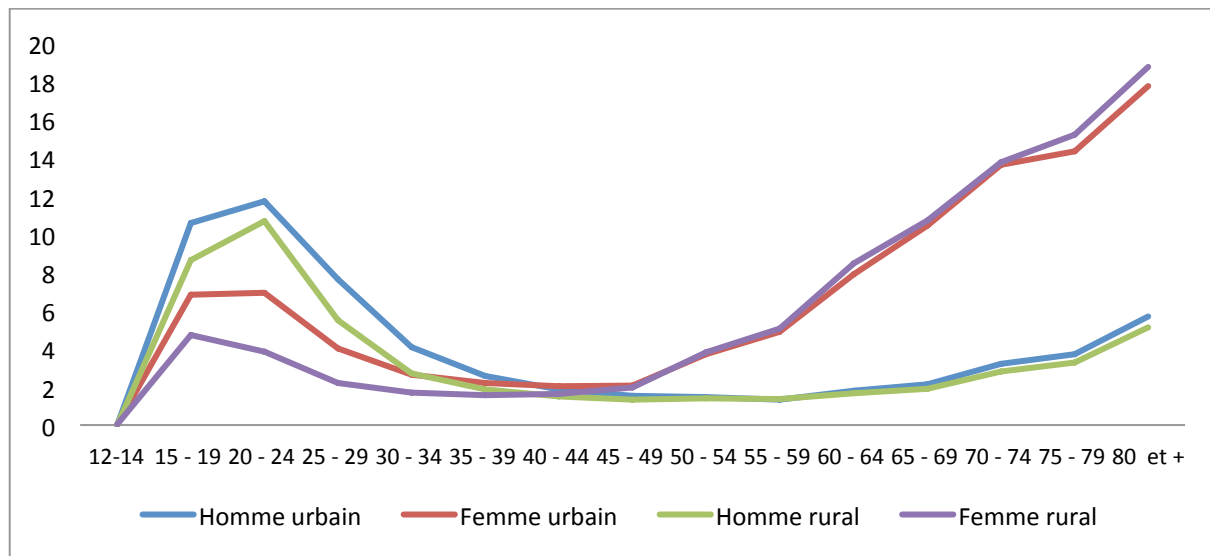
En milieu rural (tableau 3b), ce sont pour les jeunes hommes et les femmes adultes que la proportion de non-déclarations est la plus élevée.

TABLEAU 3b Proportion de non-déclaration selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence pour la variable sur l'état matrimonial (milieu rural)

Âge	Déclaration de l'état matrimonial							
	Hommes				Femmes			
	Oui	%	Non	%	Oui	%	Non	%
12 à 14 ans	412 549	100,0	2	0,0	369 888	100,0	130	0,0
15 à 19 ans	491 933	91,4	46435	8,6	524 257	95,3	25 967	4,7
20 à 24 ans	319 609	89,3	38223	10,7	425 785	96,2	17 014	3,8
25 à 29 ans	299 591	94,5	17381	5,5	401 770	97,8	9 061	2,2
30 à 34 ans	268 481	97,3	7462	2,7	324 691	98,3	5 620	1,7
35 à 39 ans	230 805	98,1	4420	1,9	248 023	98,4	3 918	1,6
40 à 44 ans	198 085	98,5	3027	1,5	213 092	98,4	3 554	1,6
45 à 49 ans	169 849	98,7	2275	1,3	167 351	98,0	3 370	2,0
50 à 54 ans	142 578	98,6	2020	1,4	149 298	96,2	5 897	3,8
55 à 59 ans	115 063	98,7	1574	1,3	102 616	94,9	5 464	5,1
60 à 64 ans	102 032	98,3	1735	1,7	92 264	91,5	8 545	8,5
65 à 69 ans	71 279	98,1	1372	1,9	55 858	89,3	6 706	10,7
70 à 74 ans	54 241	97,2	1560	2,8	46 434	86,2	7 418	13,8
75 à 79 ans	33 461	96,7	1137	3,3	25 120	84,8	4 512	15,2
80 ans et plus	34 136	94,9	1847	5,1	28 725	81,2	6 640	18,8
Total	294 362	95,8	130470	4,2	317 512	96,5	113 816	3,5

Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

FIGURE 1 Proportion (%) de non-déclaration selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence (urbain ou rural) pour la variable sur l'état matrimonial, 2009



Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

L'analyse de la figure 1 révèle que le pourcentage de femmes qui n'ont pas d'état matrimonial déclaré est inférieur à celui des hommes aux jeunes âges. À partir de 40 ans, une autre tendance apparaît, quel que soit le milieu de résidence : la sous-déclaration de plus en plus importante chez les femmes et un écart qui va grandissant avec les hommes.

Le contrôle de la cohérence et de la vraisemblance des réponses sur les types d'union (polygame et monogame) consiste à comparer l'effectif des femmes en union monogame à celui des hommes en union monogame. La même comparaison est également faite entre l'effectif des femmes en union polygame et celui des hommes avec le même état matrimonial. Lorsque les types d'union sont bien déclarés, les rapports femmes monogames sur hommes monogames sont égaux à 1 et femmes en union polygame sur hommes en union polygame et supérieurs ou égaux à 2.

Les résultats du tableau 4 montrent que les hypothèses ci-dessus pour le contrôle de la cohérence et de la vraisemblance des réponses sur les types d'union sont vérifiées en ce qui concerne les données de 2009 pour les unions monogames : en effet, ce rapport est d'environ 1 pour les mariages monogamiques. En revanche, dans nombre de régions, le rapport est inférieur à 2 pour les mariages polygamiques, à l'exception de la région de Kayes (2,1). Pour la région de Kidal, la cause en serait des problèmes de petits effectifs, car dans cette région la polygamie est peu pratiquée et très peu de personnes ont déclaré être en union polygame. À Bamako, l'écart entre le rapport observé et le rapport attendu pour les polygames serait dû soit à une sous-estimation des femmes en union polygame, soit à une surestimation des hommes polygames causée par d'éventuelles erreurs de déclaration des individus, soit à une surestimation des hommes de leur état matrimonial, ou encore à des erreurs au moment de la transcription des réponses par l'agent recenseur lors du dénombrement de la population. Même si la proportion d'hommes polygames est très faible, tout comme celle des femmes en union polygame, les erreurs enregistrées risquent d'affecter la fiabilité des résultats et leur interprétation doit donc se faire avec prudence, surtout en matière d'évolution sur une longue période.

TABLEAU 4 Nombre moyen de femmes mariées par homme marié, 2009

Région	Union monogame			Union polygame		
	Hommes	Femmes	F/H	Hommes	Femmes	F/H
Kayes	163 764	191 022	1,2	97 028	205 231	2,1
Koulikoro	225 810	256 479	1,1	100 865	190 030	1,9
Sikasso	229 889	246 768	1,1	137 749	264 395	1,9
Ségou	236 724	258 064	1,1	94 340	179 892	1,9
Mopti	222 257	249 108	1,1	73 832	134 594	1,8
Tombouctou	85 385	93 679	1,1	15 976	27 198	1,7
Gao	66 641	71 449	1,1	11 947	21 018	1,8
Kidal	10 869	10 646	1,0	507	427	0,8
Bamako	170 752	184 988	1,1	65 097	96 923	1,5
Total	1 412 091	1 562 203	1,1	597 341	1 119 708	1,9

Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

CHAPITRE 3 : LA NUPTIALITÉ AU MALI EN 2009

Dans l'ensemble du Mali, l'analyse de l'état matrimonial, tous âges confondus, des individus de 12 ans et plus montre, comme prévu, des différences d'état matrimonial entre les hommes et les femmes (tableau 5). La proportion de célibataires est de 48,1 % chez les hommes et de 29,4 % chez les femmes. Côté mariage, les mariés représentent 50,7 % de la population masculine contre 63,8 % de la population féminine. Le mariage semble beaucoup plus répandu chez les femmes et nous reviendrons sur les explications à cette situation. La proportion de divorcés et séparés est très faible chez les deux sexes, soit en moyenne 0,6 %. Le veuvage est quant à lui bien plus important chez les femmes (5,8 %) que chez les hommes (0,4 %), et nous reviendrons là aussi sur les raisons à cette situation.

Quel que soit le sexe, le pourcentage de célibataires est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural : respectivement 56,4 % contre 45,2 % pour les hommes et 41,8 % contre 25,4 % pour les femmes (tableau 5). Le divorce et la séparation sont rares : seulement 1,2 % des femmes citadines et 0,7 % des femmes en milieu rural sont dans cette situation, pour 0,4 % chez les hommes (quel que soit le milieu de résidence). Pour le veuvage, ce pourcentage est bien plus important chez les femmes, sans grande différence entre les milieux.

TABLEAU 5 Répartition (%) de la population de 12 ans et plus selon le milieu de résidence, l'état matrimonial et le sexe, 2009

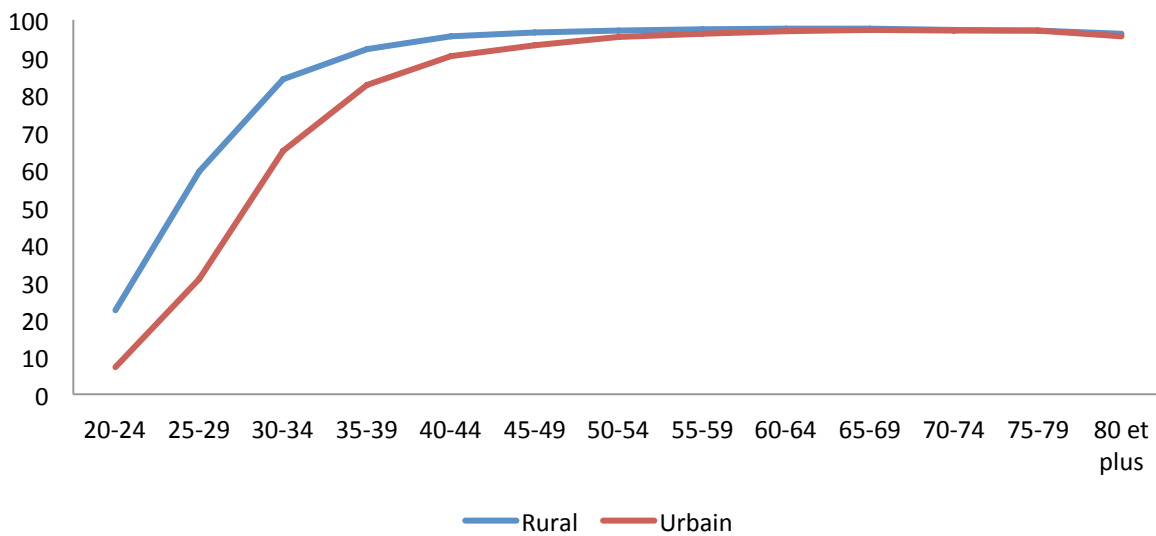
État matrimonial	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Hommes			
Célibataire	56,4	45,2	48,1
Marié monogame	31,4	37,1	35,6
Marié polygame	11,0	16,5	15,1
Veuf	0,6	0,7	0,7
Divorcé ou séparé	0,4	0,4	0,4
En union libre ou concubinage	0,2	0,1	0,1
Femmes			
Célibataire	41,8	25,4	29,4
Mariée monogame	33,7	38,2	37,1
Mariée polygame	17,5	29,7	26,7
Veuve	5,6	5,9	5,8
Divorcée ou séparée	1,2	0,7	0,8
En union libre ou concubinage	0,3	0,1	0,1

Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

3.1. Situation des individus déjà mariés dans l'ensemble de la population

Le pourcentage d'hommes déjà mariés a été calculé pour la population de 20 ans et plus (figure 2). Ce pourcentage commence à être important à partir de la tranche d'âge des 30 à 34 ans en milieu rural, un peu plus tard en milieu urbain. À partir de 45 ans, quel que soit le milieu de résidence, la quasi-totalité des hommes a déjà été mariée, dans une proportion variant entre 94 % et 97 %.

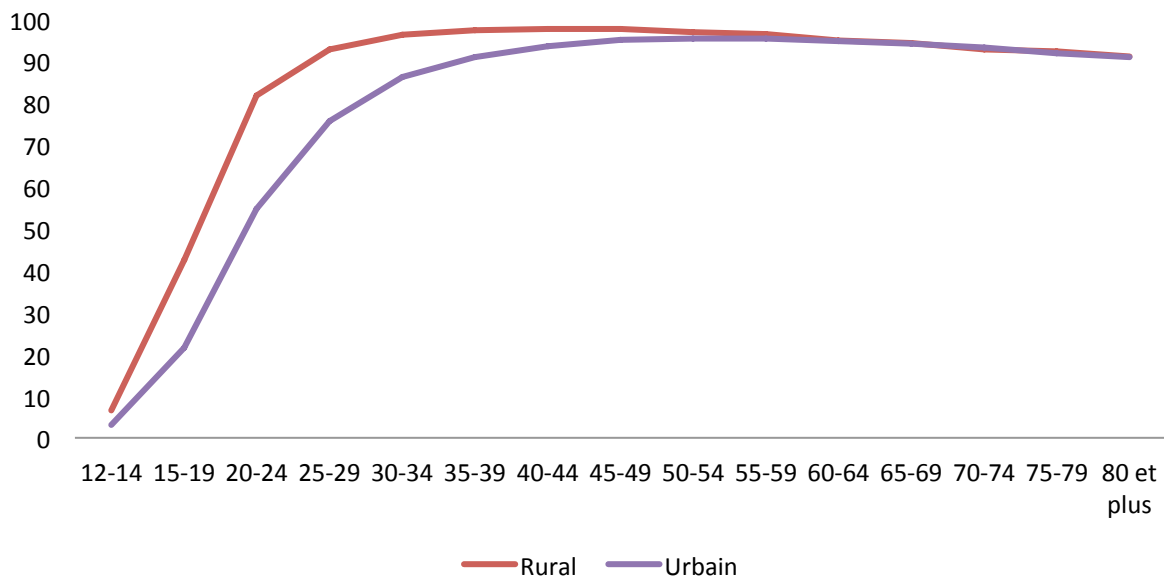
FIGURE 2 Proportion (%) d'hommes déjà mariés au sein de la population masculine de 20 ans et plus, par milieu de résidence (urbain ou rural), 2009



Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

Chez les femmes, la précocité des unions est plus grande en milieu rural : chez les 20 à 24 ans, plus de 80 % des femmes ont déjà été mariées en milieu rural, contre seulement 55 % en milieu urbain. L'écart entre milieux se réduit ensuite. Le plafond de plus 95 % de la totalité de la population en union est atteint à de plus jeunes âges pour les femmes que pour les hommes : dès 35 ans, avec un taux moyen de 97 % en milieu rural (figure 3).

FIGURE 3 Proportion (%) de femmes déjà mariées au sein de la population féminine de 12 ans et plus, par milieu de résidence (urbain ou rural), 2009

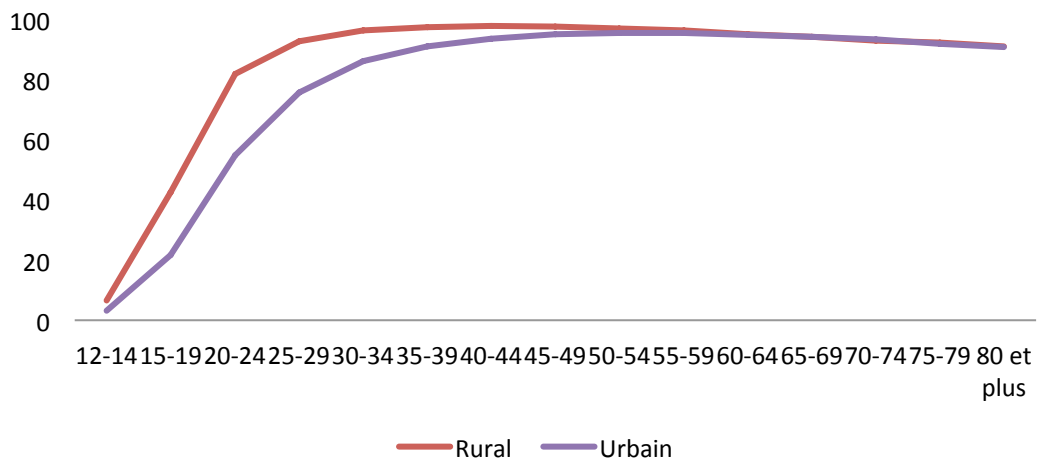


Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

3.2. Situation des hommes mariés dans l'ensemble de la population

La proportion d'hommes mariés a été calculée au sein de la population masculine de 20 ans et plus (figure 4).

FIGURE 4 Proportion (%) d'hommes mariés au sein de la population masculine de 20 ans et plus, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), 2009

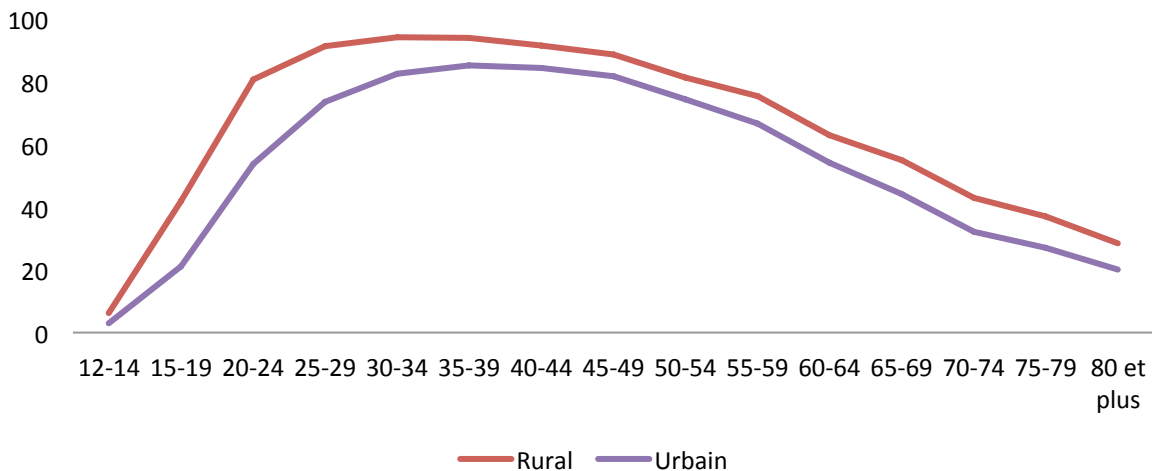


Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

On constate qu'à partir de 30-34 ans, plus de 4 hommes sur 5 sont en union en milieu rural en 2009. En revanche, en milieu urbain, c'est le cas à partir de 35-39 ans. On observe une chute à partir de 75-79 ans dans les deux milieux.

Quel que soit le milieu de résidence, la proportion la plus élevée de femmes mariées est celle des femmes en union polygame et monogame de 30 à 39 ans, respectivement en moyenne 94 % et 84 %. La proportion la plus faible est enregistrée chez les jeunes femmes de 12 à 14 ans, qui sont en général célibataires. On constate une diminution à partir de 55-59 ans, avec une proportion moyenne de 71 %. La différence d'âge entre femmes mariées et hommes mariés pourrait s'expliquer par le fait que les hommes mariés se remarient plus vite que les femmes après la dissolution de leur mariage par veuvage.

FIGURE 5 Proportion (%) de femmes mariées au sein de la population féminine de 12 ans et plus, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), 2009

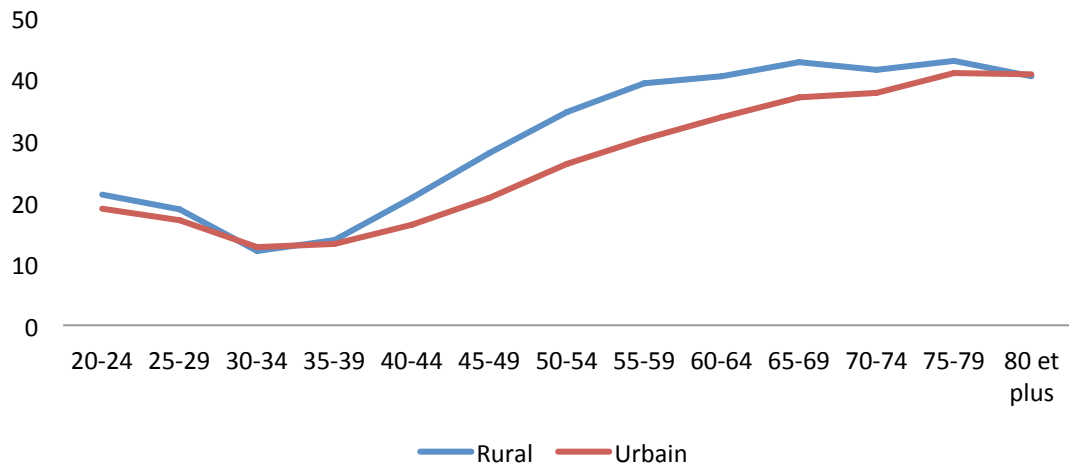


Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

3.3. Situation des polygames parmi les mariés

La proportion la plus élevée d'hommes polygames parmi les hommes mariés se trouve en milieu rural dans la tranche d'âge des 50 à 79 ans (en moyenne 41 %) et milieu urbain dans la tranche d'âge des 70 ans et plus (en moyenne 38 %) (figure 6). On remarque que les hommes en milieu rural sont beaucoup plus polygames qu'en milieu urbain. La proportion moyenne la plus faible est chez les jeunes de 20 à 39 ans, avec là aussi une polygamie beaucoup plus répandue en milieu rural (16,4 % des unions) qu'en milieu urbain (13,1 % des unions).

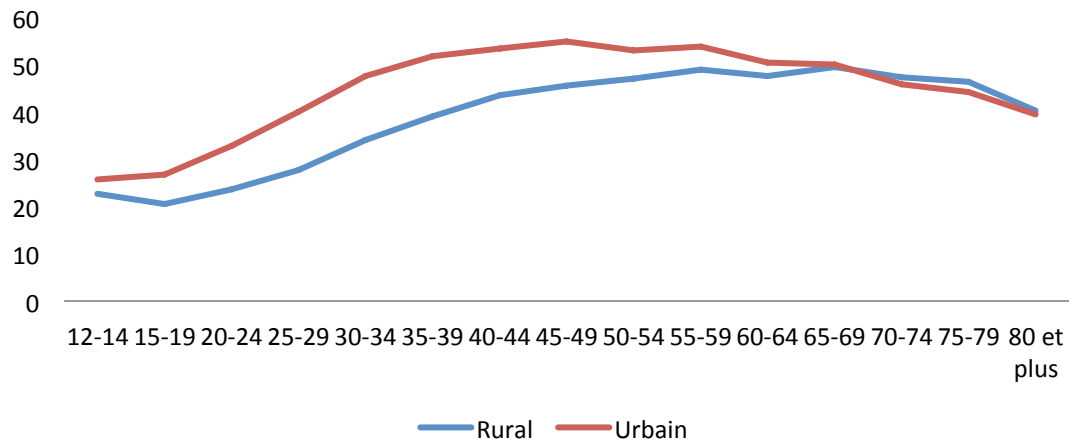
FIGURE 6 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), 2009



Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

Pour les femmes, les résultats (figure 7) nous montrent que la proportion d'unions polygames augmente avec l'âge jusqu'à 60-64 ans, avec ensuite une légère diminution à partir de 70 ans et plus en milieu rural. En milieu urbain, c'est à partir de 55-59 ans qu'on observe une diminution. Globalement, en milieu urbain, les femmes se déclarent plus polygames qu'en milieu rural, alors que l'effet inverse est observé chez les hommes polygames.

FIGURE 7 Proportion (%) de femmes en union polygame parmi toutes les femmes mariées selon le milieu de résidence (urbain ou rural), 2009



Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

CHAPITRE 4 : ANALYSE DES DÉTERMINANTS DE LA POLYGAMIE EN 2009

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la polygamie et de ses déterminants en 2009. Dans notre étude, deux types de variables sont distingués : les variables dépendantes et les variables indépendantes.

Les variables dépendantes sont le type d'union et la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue à cette variable sont l'union monogame et l'union polygame. Dans notre étude sur les données de 2009, on considère qu'il y a polygamie lorsqu'un homme marié a au moins deux femmes.

Plusieurs recherches sur la nuptialité en Afrique (Antoine, 2006; Camara, 1977; Marcoux, 1997) ont mis en exergue les liens entre certaines variables ou caractéristiques sociodémographiques des individus et la nuptialité. Il s'agit pour l'essentiel de la région de résidence, du milieu de résidence (urbain ou rural), du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction, de l'emploi, de l'ethnie et de la langue maternelle. Nous désagrégeons nos résultats suivant ces caractéristiques, sélectionnées ici comme variables indépendantes.

4.1. État et structure de la population mariée

La population résidente de 12 ans et plus et qui a déclaré sa situation matrimoniale au recensement de 2009 s'élevait à 8 789 491 individus. Elle est constituée à peu près autant d'hommes que de femmes (4 281 172 hommes et 4 508 319 femmes). La répartition des mariés par sexe selon le type d'union (tableau 6) montre une proportion importante de femmes relevant d'une union polygame.

TABLEAU 6 Répartition (%) de la population mariée de 12 ans et plus, par type de mariage et selon le sexe, 2009

Type d'union	Hommes	Femmes	Ensemble
Monogame	70,3	58,2	63,4
Polygame	29,7	41,8*	36,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

*Proportion de femmes vivant en union polygame

Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

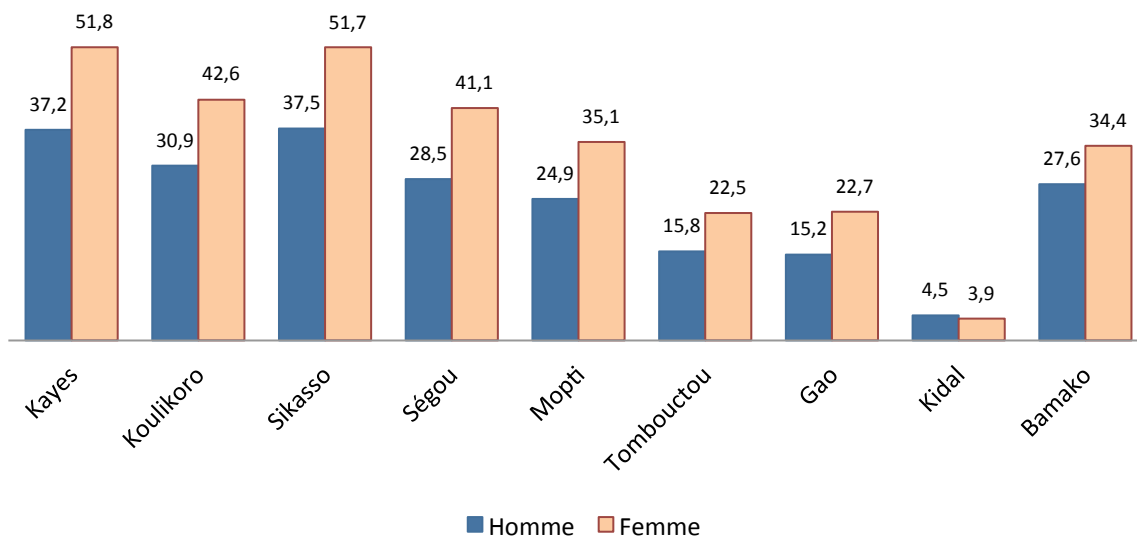
Voici maintenant quelques caractéristiques de la population polygame en fonction de sa répartition spatiale et d'autres variables individuelles et socioculturelles.

4.2. Polygamie par région et cercle

4.2.1. Polygamie par région

Le phénomène de polygamie est présent dans toutes les régions (figure 8). Le taux de polygamie est de 41,8 % pour les femmes (c'est-à-dire femmes en union polygame) et 29,7 % pour les hommes. Les régions dont le taux de polygamie est le plus élevé sont la région de Kayes avec 51,8 % pour les femmes et 37,2 % pour les hommes, suivie de la région de Sikasso avec 51,7 % pour les femmes et 37,5 % pour les hommes, puis Koulikoro, qui enregistre 42,6 % pour les femmes et 30,9 % pour les hommes. À l'opposé, on trouve les trois régions du nord, avec Tombouctou et Gao qui enregistrent approximativement le même taux de polygamie (de l'ordre de 22 % chez les femmes et 15 % chez les hommes) et Kidal, où l'on relève le taux le plus bas du pays, et où également ce taux est moins élevé chez les hommes que chez les femmes (soit 4,5 % chez les hommes et 3,9 % chez les femmes).

FIGURE 8 Taux de polygamie (en %) par région selon le sexe

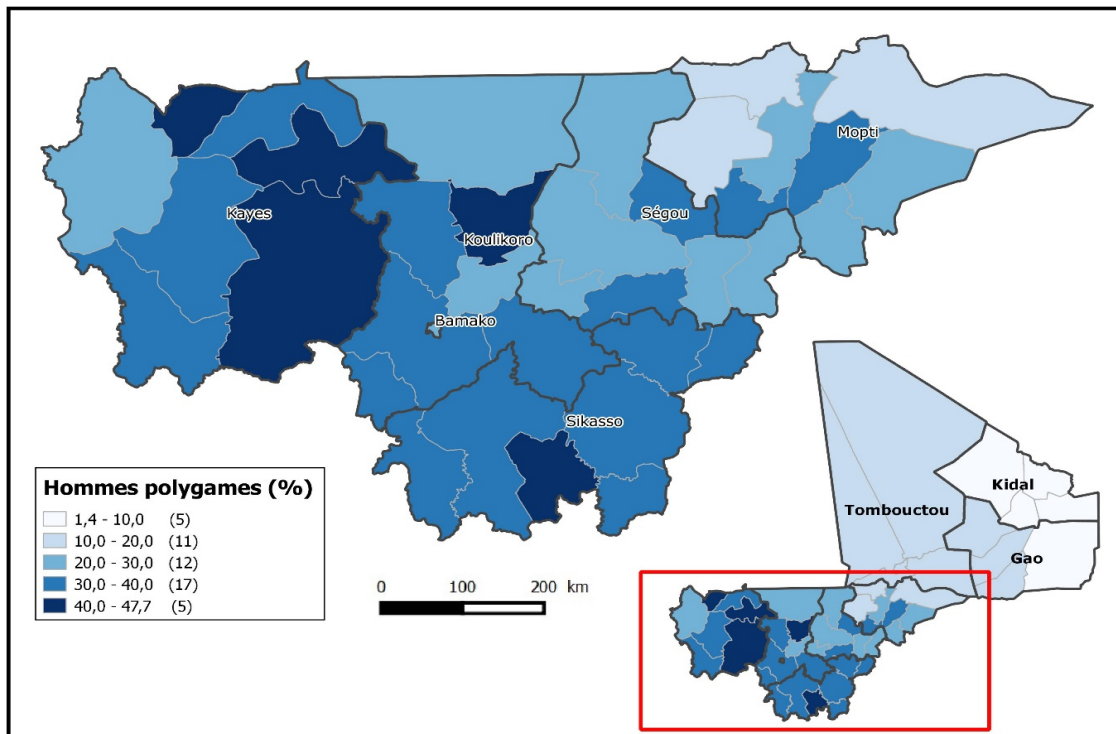


Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

4.2.2. Polygamie par cercle : mariés de 12 ans et plus

Les analyses par cercle (carte 1) montrent que les hommes sont plus polygames dans le cercle de Kolondieba (région de Sikasso) avec 47,7 %, suivis par ceux du cercle de Yelimané (région de Kayes) avec 44,8 %. On observe que le phénomène est moins répandu dans les cercles de Ménaka (Tombouctou), avec 9,1 %, et de Tin-Essako (Kidal), avec 1,4 %.

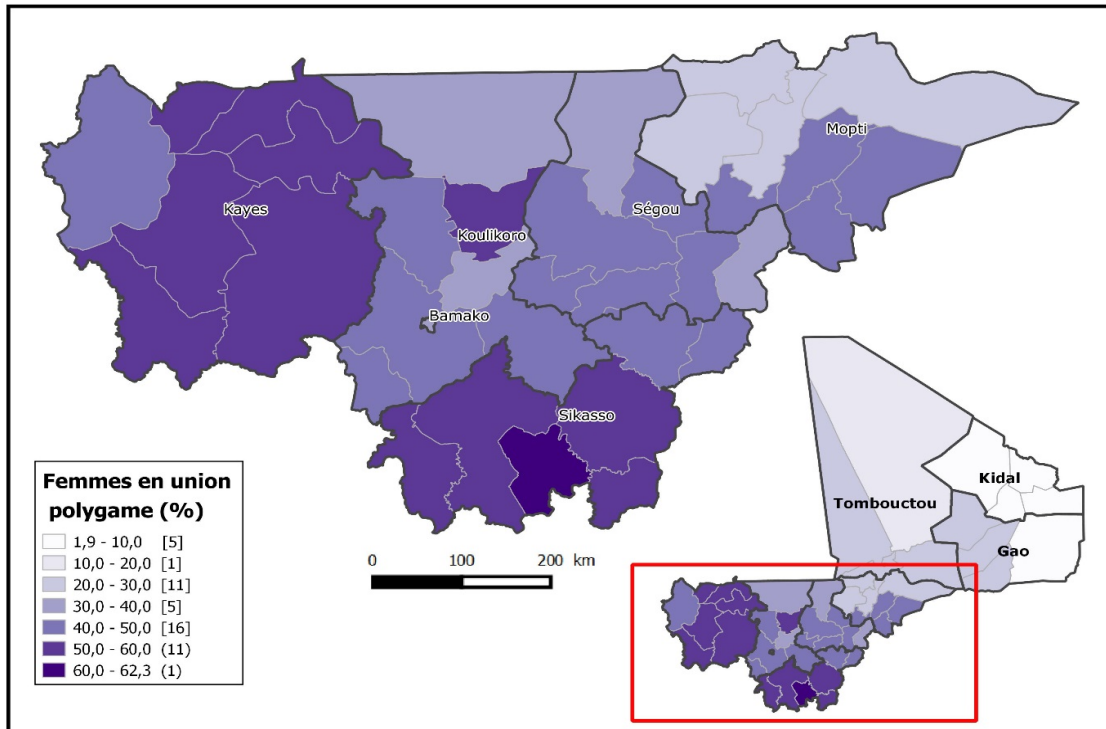
CARTE 1 Proportion des hommes en union polygame parmi les hommes mariés de 12 ans et plus par cercle, Mali, 2009



Source : RGPH; cartographie : Laurent Richard pour l'ODSEF.

La carte 2 nous montre que vivre en union polygame est beaucoup plus répandu chez les femmes de 12 ans et plus dans les cercles de Kolondieba (région de Sikasso) avec 62,3 %, de Yélimané (région de Kayes) avec 59,3 % et de Kadiolo (région de Sikasso) avec 55,6 %. On constate aussi un faible taux dans le cercle de Ménaka (région de Gao) avec 5,6 % et le plus faible taux est enregistré dans le cercle de Tin-Essako (région de Kidal) avec 1,4 %.

CARTE 2 Proportion de femmes en union polygame parmi les femmes mariées de 12 ans et plus par cercle, Mali, 2009



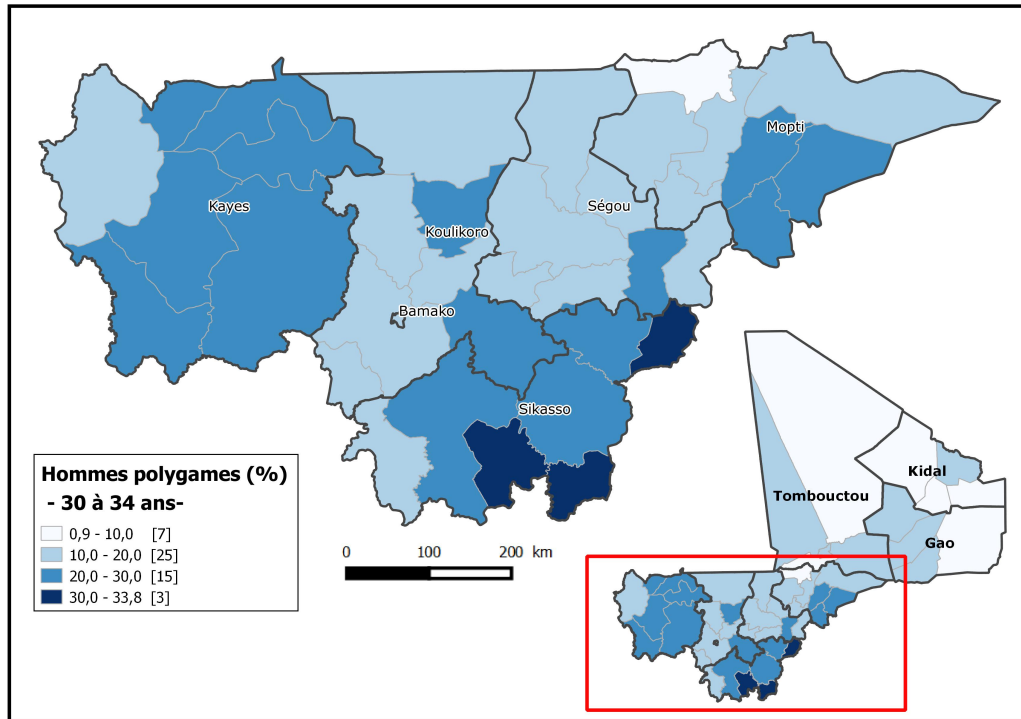
Source : RGPH; cartographie : Laurent Richard pour l'ODSEF.

Pour les femmes, on peut faire les mêmes observations que pour les hommes : l'union polygame est beaucoup plus répandue dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso et, à l'opposé, elle est bien moins fréquente dans les trois régions du Nord.

4.2.3. Polygamie par cercle : polygames « précoces »

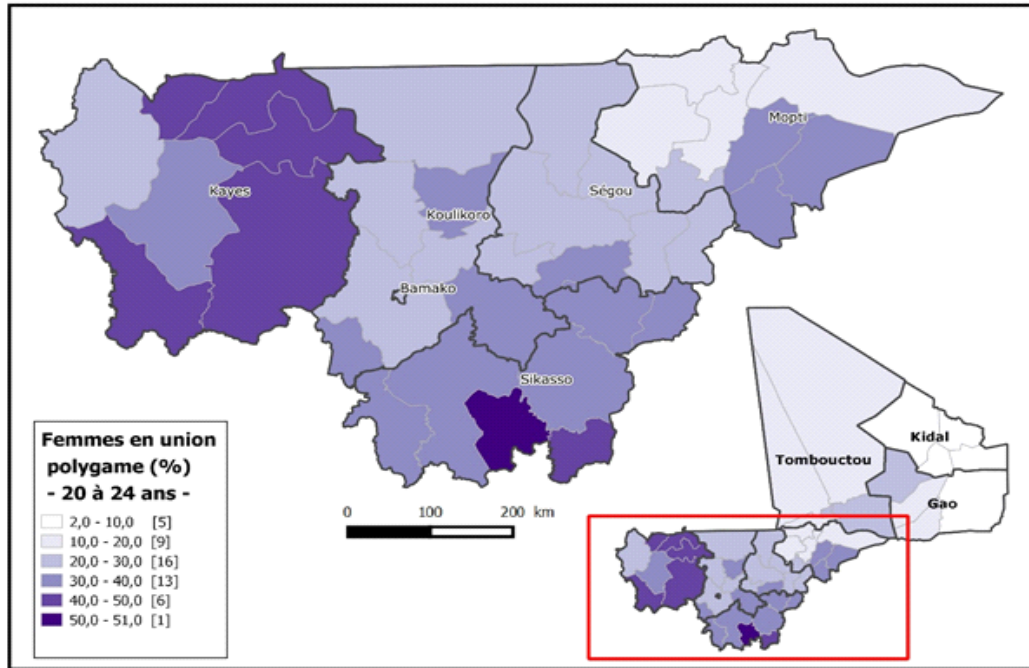
Nous avons effectué une analyse de la polygamie « précoce » parmi les mariés de 30 à 34 ans pour les hommes et de 20 à 24 ans pour les femmes. Les cartes 3 et 4 nous montrent que, quel que soit le sexe, la polygamie aux jeunes âges est beaucoup plus répandue dans les régions de Kayes, Sikasso et Koulikoro et, à l'opposé, on constate une faible proportion dans les trois régions septentrionales, principalement dans la région de Kidal.

CARTE 3 Proportion des hommes en union polygame parmi les hommes mariés de 30 à 34 ans par cercle, Mali, 2009



Source : RGPH; cartographie : Laurent Richard pour l'ODSEF

CARTE 4 Proportion des femmes en union polygame parmi les femmes mariées de 20 à 24 ans par cercle, Mali, 2009



Source : RGPH; cartographie : Laurent Richard pour l'ODSEF

La polygamie chez les hommes de 30 à 34 ans est plus présente, surtout dans les cercles de Kolondiéba à Sikasso (33,8 %), de Yelimané à Kayes (26,8 %) et de Banamba à Koulikoro (26,6 %). Et c'est toujours dans le Nord, dans les régions de Gao et Kidal, qu'on enregistre le taux le plus faible, avec 4,7 % dans le cercle de Ménaka et 0,9 % dans celui de Tin-Essako.

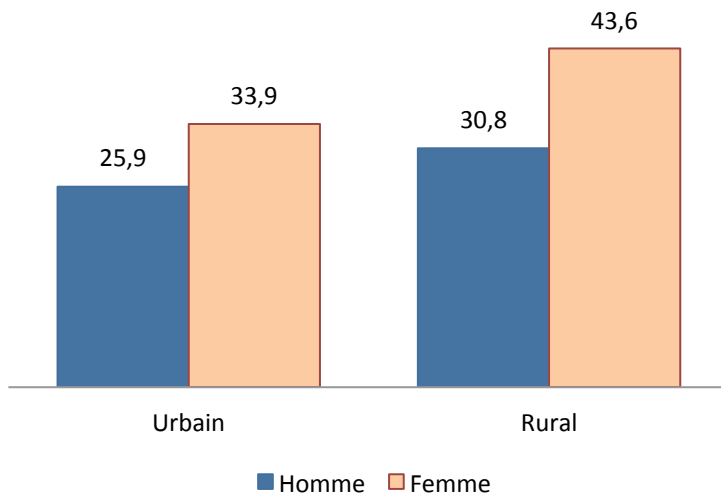
Pour les jeunes femmes de 20 à 24 ans, on observe les mêmes phénomènes que chez les hommes de 30 à 34 ans. Leur taux de polygamie est beaucoup plus élevé dans les cercles de Kolondieba, de Yelimané et Bougouni, avec respectivement 51,8 %, 46,0 % et 39,0 %, et c'est dans le cercle de Tin-Essako (dans la région de Kidal) qu'on enregistre le taux plus faible, soit 2,1 %.

4.3. Polygamie par milieu de résidence

La comparaison entre milieux de résidence montre que la polygamie est plus élevée en milieu rural (figure 9), avec des taux de polygamie de 43,6 % chez les femmes et de 30,8 % chez les hommes, contre 33,9 % chez les femmes et 25,9 % chez les hommes en milieu urbain. Cette situation serait due aux différences de facteurs socioéconomiques et culturels entre les deux milieux de résidence. Le besoin important de main-d'œuvre pour les travaux agricoles peut

expliquer cette proportion plus élevée dans les campagnes, mais cette proportion est loin d'être négligeable en ville, malgré le manque d'espace domestique.

FIGURE 9 Taux de polygamie (en %) par milieu de résidence selon le sexe

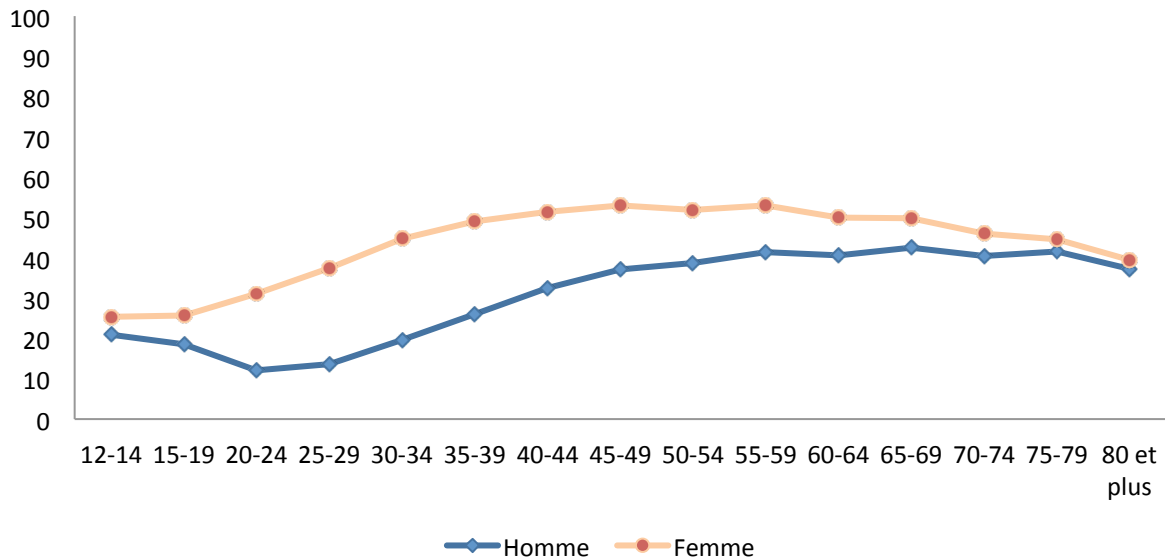


Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

4.4. Polygamie par groupe d'âge

L'analyse par groupe d'âge quinquennal (figure 10) montre que la polygamie est importante chez les femmes à partir de 40 ans (41,4 %) et que son taux le plus élevé est pour les 55 à 59 ans (53,0 %). Chez les hommes, la proportion de polygames croît régulièrement avec l'âge pour atteindre son maximum chez les 65 à 69 ans, où elle concerne près d'un homme sur deux (42,5 %). En revanche, à 70 ans et plus, on constate une légère diminution du phénomène. La polygamie est beaucoup plus répandue dans la population de plus de 40 ans, quel que soit le sexe.

FIGURE 10 Taux de polygamie (en %) par groupe d'âge selon le sexe



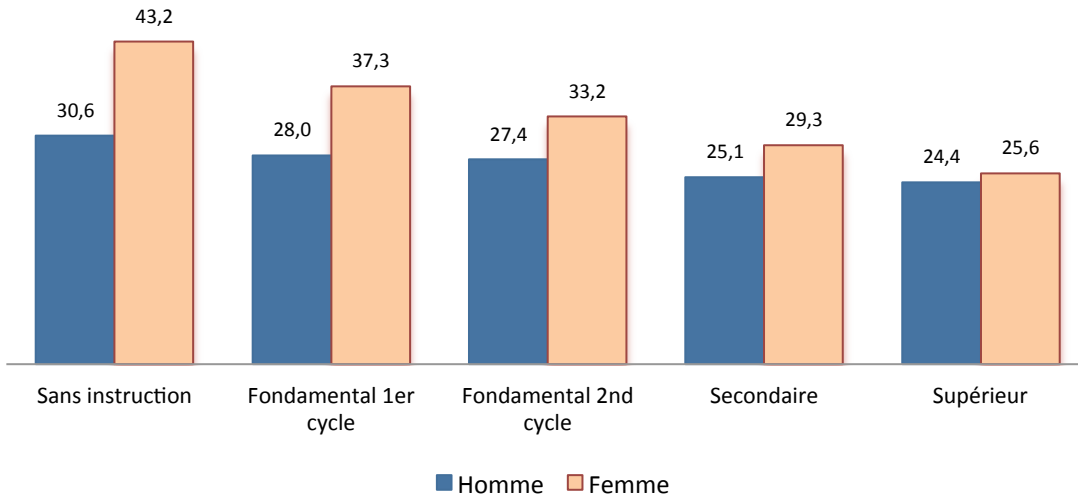
Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

4.5. Polygamie et variables socioculturelles

4.5.1. Niveau d'instruction

L'analyse de la figure 11 montre que la pratique de la polygamie varie avec le niveau d'instruction. La proportion de polygames diminue légèrement à mesure que le niveau d'instruction augmente, même si, dans l'ensemble, d'un niveau d'instruction à l'autre, le niveau de polygamie reste élevé. En effet, chez les personnes sans instruction, plus d'une sur trois est polygame (38,1 %), soit 43,2 % chez les femmes et 30,6 % chez les hommes, alors que chez celles de niveau fondamental 2^d cycle, 30,3 % sont polygames (33,2 % chez les femmes et 27,4 % chez les hommes). Un niveau de polygamie relativement plus faible est enregistré pour les personnes de niveau d'instruction supérieure (24,7 %), avec 25,6 % chez les femmes et 24,4 % chez les hommes.

FIGURE 11 Taux de polygamie (en %) par niveau d'instruction selon le sexe

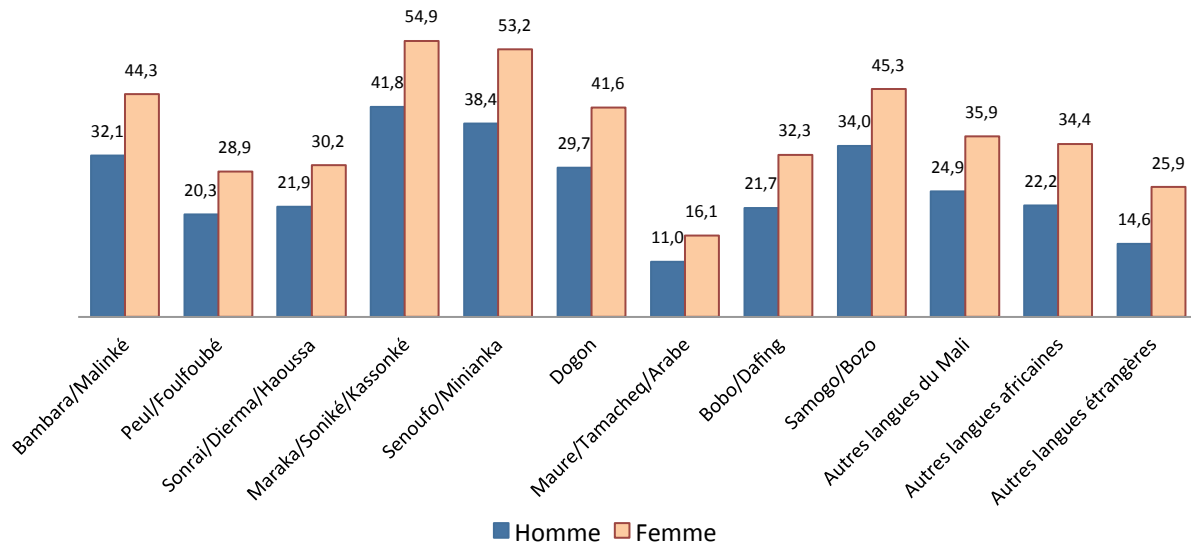


Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

4.5.2. Langue maternelle

La langue maternelle est définie ici par la langue habituellement parlée dans le ménage de la personne dans sa petite enfance. On constate que la moitié exactement (50,0 %) des personnes ayant comme langue maternelle le maraka, le soniké, le kassonké, le senoufo ou le miniaka sont en union polygame. La proportion en union polygame la plus élevée se trouve chez les personnes parlant maraka, soninké et kassonké (54,9 % chez les femmes et 41,8 % chez les hommes). À l'opposé, c'est dans les langues utilisées dans le nord du pays que la proportion de polygames est la plus faible : seulement 13,7 % des personnes parlant le maure, le tamacheq ou l'arabe sont polygames (16,0 % chez les femmes et 11,0 % chez les hommes).

FIGURE 12 Taux de polygamie (en %) par la langue maternelle selon le sexe

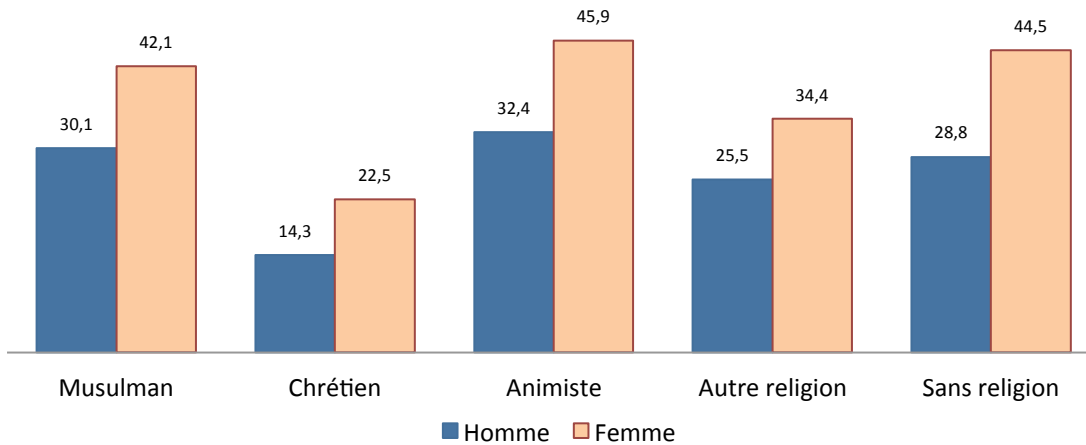


Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

4.5.3. Religion

La religion a une influence sur les comportements matrimoniaux, en étant parfois en interaction avec d'autres variables comme le niveau d'instruction. Globalement, la polygamie est pratiquée par les ressortissants des différentes religions, avec cependant plus ou moins d'ampleur (figure 13). C'est parmi les animistes qu'on enregistre la proportion la plus élevée de polygames. En effet, près de la moitié des femmes animistes sont polygames (45,9 %), et le tiers des hommes (32,4 %). Les animistes sont proportionnellement plus polygames que les musulmans, sans doute car ils n'ont pas la culture de stabilité des unions inculquée par les autres religions et n'ont en général aucune restriction en matière de nombre d'épouses. La proportion de musulmans en union polygame est importante : 42,1 % chez les femmes et 30,1 % chez les hommes. L'islam domine largement et sa pratique est bien plus fréquente que celle des autres religions comme le christianisme ou l'animisme. Les religions chrétiennes semblent favoriser dans l'ensemble une plus faible différence d'âge entre époux que l'islam (Lesthaeghe, Kaufmann, Meekers, 1986) et une moindre polygamie. Effectivement, les femmes chrétiennes en union polygame enregistrent le taux le plus faible (22,5 %), mais c'est tout de même près d'une femme sur quatre qui est concernée, alors que cette pratique est condamnée par leur religion. Certaines de ces femmes sont des épouses d'hommes musulmans. Chez les hommes chrétiens, 14,3 % sont en union polygame.

FIGURE 13 Taux de polygamie (en %) par religion selon le sexe

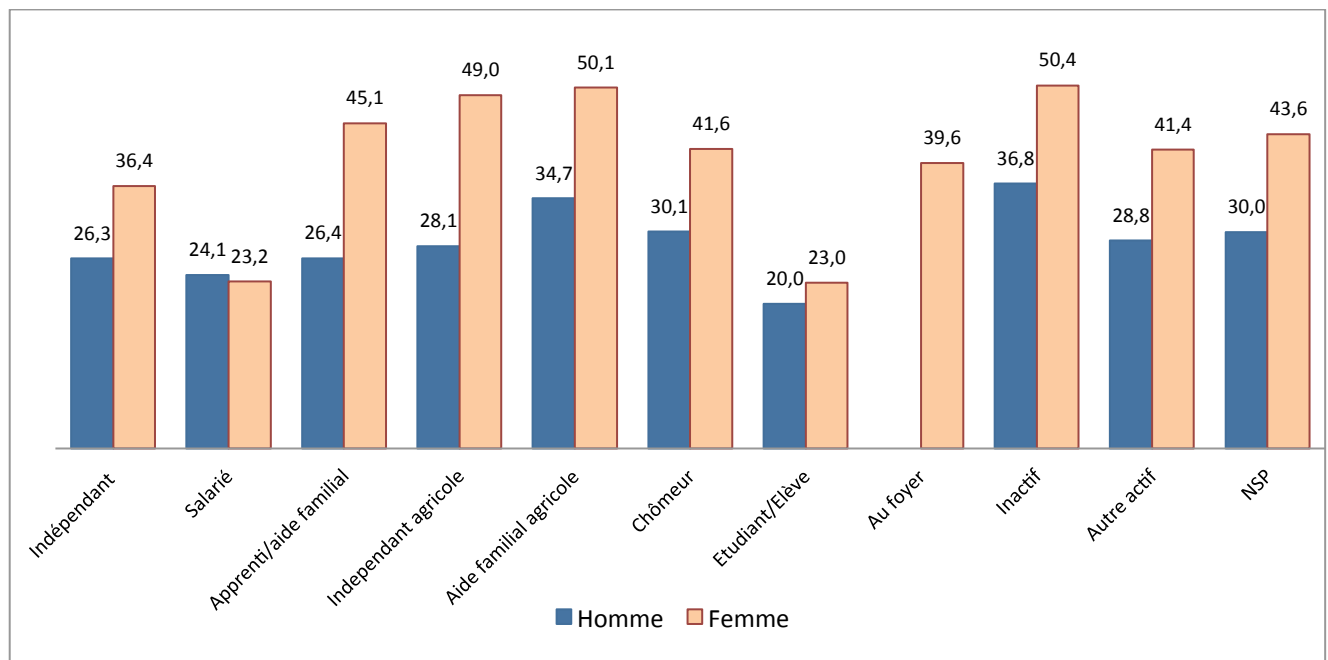


Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

4.6. Polygamie et activité économique

À l'instar du milieu de résidence, du niveau d'instruction, de la langue maternelle et de la religion, on relève dans la pratique de la polygamie des différences selon l'activité économique. Toutefois, ces différences reflètent probablement davantage, pour certaines situations, l'effet de l'âge que celui de l'activité exercée, l'entrée en polygamie étant étalée dans le temps. Chez les femmes, 39,6 % sont en union polygame parmi les femmes au foyer, 49 % parmi les indépendantes agricoles et seulement 23,2 % parmi les salariées. En revanche, 28,1 % sont polygames parmi les hommes indépendants agricoles et un peu moins parmi les salariés (24,1 %).

FIGURE 14 Taux de polygamie (en %) par situation dans l'activité selon le sexe



Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

CHAPITRE 5 : MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE

Les analyses précédentes donnent une idée du profil des individus vivant en union polygame, mais elles traitent de chaque variable indépendamment les unes des autres et ne permettent pas de raisonner en termes de causalité. La recherche des déterminants de la polygamie par une analyse multivariée permet de mieux cerner les liens entre polygamie et variables socioéconomiques et d'affiner la caractérisation des personnes polygames, toutes choses égales par ailleurs.

L'analyse des déterminants de la polygamie pour chacun des deux sexes sera effectuée à partir d'une estimation économétrique d'un modèle *logit*. L'étude évalue les déterminants séparément pour le sexe féminin et pour le sexe masculin en tenant compte des caractéristiques des individus. L'objectif global est de déterminer la probabilité pour les individus d'être en union polygame ou monogame.

5.1. Construction du modèle

La démarche consiste à expliquer la variable dichotomique y , désignant le type d'union et qui prend la valeur 1 si le mariage est polygame et 0 en cas de mariage monogame, à partir d'un ensemble de p variables $(x_1, \dots, x_j, \dots, x_p)$.

Les individus de l'échantillon se répartissent en deux groupes, les polygames I1 ($y = 1$) et les monogames I2 ($y = 0$), et nous déterminons l'influence de certaines variables socioéconomiques et démographiques sur la probabilité du ménage d'être polygame ou non sans tenir compte des liaisons que ces variables entretiennent entre elles.

Théoriquement, on suppose que la probabilité qu'un ménage a d'appartenir au premier groupe I1 ($y = 1$) dépend des valeurs des variables explicatives $(x_1, \dots, x_j, \dots, x_p)$ observées sur ce ménage. Une estimation de la probabilité qu'un ménage appartienne à la classe 1, sachant qu'il est caractérisé par le vecteur $x = (x_1, \dots, x_j, \dots, x_p)$ est donnée par la fonction logistique

$$\pi(x) = \frac{1}{1 + \exp \sum_j^p a_j x_j}$$

où x_j sont les composantes du vecteur x , a_j les coefficients inconnus du modèle, j variant de 1 à p , et p le nombre total de variables explicatives du modèle.

Dans le cadre de l'étude, les p variables explicatives retenues sont :

- le groupe d'âge
- le niveau d'instruction
- l'activité
- la langue maternelle
- la religion
- la région
- le milieu de résidence.

Dans cette partie, qui a pour objectif d'évaluer le niveau et la variation différentielle de la monogamie et de la polygamie au Mali en 2009, nous allons voir que les facteurs les plus statistiquement significatifs et discriminants sont l'âge et le milieu de résidence.

5.2. Polygamie des hommes et des femmes

Le tableau 7 montre que le modèle est globalement significatif et que presque toutes les variables sont significatives.

En ce qui concerne le groupe d'âge, on remarque que la probabilité de polygamie chez les hommes croît avec l'âge : fréquent à partir de 35 ans, cette probabilité atteint son plus haut niveau à 65-69 ans, pour diminuer ensuite. Chez les femmes, cette proportion va aussi croissante à partir de 20 ans, pour commencer à décliner à un âge plus précoce que les hommes, vers 45-49 ans. Il s'agit d'un effet mécanique dû en partie à l'écart d'âge à l'union entre hommes et femmes et au moindre remariage des femmes au delà de 50 ans.

Notons que quel que soit le type d'union (polygame ou monogame), non seulement la femme mariée se sent valorisée par la société, mais elle est aussi davantage respectée qu'une célibataire, et même qu'une célibataire plus âgée, et ce, malgré l'importance accordée à l'âge dans la tradition africaine.

Quant à la situation professionnelle, la polygamie est plus fréquente chez les hommes qui n'ont pas de rémunération, c'est-à-dire les apprentis et les aides familiaux, les chômeurs et même les inactifs, par rapport à ceux qui sont travailleurs indépendants. La probabilité est en revanche un peu plus faible chez les hommes qui ont un revenu régulier, comme les salariés. Chez les

femmes, la différence est bien plus marquée chez les salariées (0,69, soit 44 % de moins) par rapport aux travailleuses indépendantes. La volonté des femmes d'être traitées avec égalité et d'avoir une activité économique régulière salariée leur permet d'améliorer leur qualité de vie, d'accéder à une certaine autonomie et les conduit à moins choisir le mode d'union polygame.

TABLEAU 7 Modèle de régression logistique, 12 ans et plus, hommes et femmes, 2009

Variables	Hommes		Femmes	
	Rapport de cotes	Sig.	Rapport de cotes	Sig.
Groupe d'âge				
12 à 14 ans	1,13	0,00	0,79	0,00
15 à 19 ans	0,97	0,14	0,74	0,00
20 à 24 ans	0,53	0,00	Réf	
25 à 29 ans	0,61	0,00	1,36	0,00
30 à 34 ans	Réf		1,89	0,00
35 à 39 ans	1,51	0,00	2,28	0,00
40 à 44 ans	2,13	0,00	2,53	0,00
45 à 49 ans	2,61	0,00	2,63	0,00
50 à 54 ans	2,89	0,00	2,50	0,00
55 à 59 ans	3,12	0,00	2,48	0,00
60 à 64 ans	3,05	0,00	2,13	0,00
65 à 69 ans	3,14	0,00	2,03	0,00
70 à 74 ans	2,92	0,00	1,70	0,00
75 à 79 ans	2,92	0,00	1,56	0,00
80 ans et plus	2,48	0,00	1,27	0,00
Activité				
Travailleur indépendant	Réf		Réf	
Salarié	0,91	0,00	0,69	0,00
Apprenti ou aide familial	1,09	0,00	1,20	0,00
Indépendant agricole	1,05	0,00	1,28	0,00
Aide familial agricole	1,31	0,00	1,39	0,00
Chômeur	1,14	0,00	1,23	0,00
Etudiant ou élève	1,30	0,00	1,28	0,00
Au foyer	–	–	1,08	0,00
Inactif	1,11	0,00	1,32	0,00
Autre actif	1,08	0,00	1,12	0,00
NSP	1,11	0,00	1,22	0,00
Langue maternelle				
Bambara ou malinké	Réf		Réf	
Peul ou foulfoubé	0,58	0,00	0,56	0,00
Sonrai, dierma ou haoussa	0,94	0,00	0,98	0,05
Maraka, soniké ou kassonké	1,31	0,00	1,27	0,00
Senoufo ou minianka	1,21	0,00	1,18	0,00
Dogon	1,16	0,00	1,20	0,00
Maure, tamacheq ou arabe	0,40	0,00	0,39	0,00
Bobo ou dafing	0,91	0,00	0,83	0,00
Samogo ou bozo	1,28	0,00	1,21	0,00
Autres langues du Mali	0,80	0,00	0,84	0,00
Autres langues africaines	0,91	0,00	1,01	0,59
Autres langues étrangères	0,58	0,00	0,75	0,00
Niveau d'instruction				
Sans niveau	Réf		Réf	
Fondamental 1er cycle	0,94	0,00	0,87	0,00
Fondamental 2nd cycle	0,90	0,00	0,77	0,00
Secondaire	0,82	0,00	0,65	0,00
Supérieur	0,74	0,00	0,53	0,00
Religion				
Musulman	Réf		Réf	

Variables	Hommes		Femmes	
	Rapport de cotes	Sig.	Rapport de cotes	Sig.
Chrétien	0,37	0,00	0,37	0,00
Animiste	0,81	0,00	0,84	0,00
Autre religion	0,67	0,00	0,61	0,00
Sans religion	0,79	0,00	0,86	0,00
Région				
Kayes	Réf		Réf	
Koulikoro	0,75	0,00	0,67	0,00
Sikasso	1,02	0,00	0,97	0,00
Ségou	0,66	0,00	0,62	0,00
Mopti	0,54	0,00	0,47	0,00
Tombouctou	0,41	0,00	0,37	0,00
Gao	0,41	0,00	0,37	0,00
Kidal	0,18	0,00	0,09	0,00
Bamako	0,95	0,00	0,76	0,00
Milieu de résidence				
Urbain	Réf		Réf	
Rural	1,39	0,00	1,51	0,00
Constante	0,23	0,00	0,44	0,00

Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

En ce qui concerne la langue maternelle, la polygamie est plus pratiquée par les hommes et les femmes qui parlent maraka, soniké et kassonké que par les hommes parlant bambara ou malinké. Elle est bien plus faible chez ceux de langue maternelle maure, tamacheq et arabe.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, tant chez les hommes que chez les femmes, ceux (celles) qui ont un niveau d'étude égal à l'enseignement fondamental 1 au moins ont tendance à être moins polygames que ceux qui n'ont aucune instruction ou un niveau faible. Le niveau d'instruction est un facteur important qui influence le comportement matrimonial d'un individu. La scolarisation peut avoir un impact sur les attitudes individuelles à l'égard des coutumes en général et du mariage en particulier. La polygamie est légèrement moins importante chez les personnes qui ont suivi des études supérieures.

La religion est un facteur culturel susceptible d'influer sur le comportement des individus en matière de nuptialité. L'effet spécifique de la religion montre que la polygamie est beaucoup plus répandue chez les musulmans que chez les non-musulmans, quel que soit le sexe. Ce sont chez les chrétiens que l'on observe la probabilité la plus faible.

Pour la comparaison entre régions, nous avons retenu la région de Kayes comme référence. La polygamie est légèrement plus faible dans les autres régions. Toutefois, celles du Nord – Tombouctou, Gao et particulièrement Kidal – enregistrent un risque nettement plus faible. Le niveau à Sikasso et à Bamako est relativement voisin de celui de Kayes pour les hommes. Ce résultat confirme ceux liés à la langue : en général, la polygamie est plus répandue dans la région de Kayes, dont les langues maternelles les plus parlées sont le maraka, le soniké et le

kassonké, et elle est moins répandue à Kidal, où les langues les plus parlées sont le maure, le tamacheq et l'arabe.

Le comportement matrimonial des individus est aussi fonction de leur milieu de résidence : chez les deux sexes, la polygamie est davantage pratiquée en milieu rural qu'en milieu urbain. C'est une tendance générale dans les pays africains, où la polygamie est plus importante dans les campagnes. Souvent, cette polygamie se conjugue avec une plus grande précocité du mariage des femmes. .

5.3. Modèle logistique concernant la polygamie de la population jeune

Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les femmes se marient très jeunes, dès qu'elles sont en âge fécond. Les mariages sont arrangés entre les parents des deux familles. Une femme peut devenir deuxième voire troisième ou quatrième épouse parce que les parents l'ont décidé, ou parce que le futur époux a demandé sa main auprès des parents. La jeune fille peut accepter si elle estime que le futur mari lui convient, même s'il est déjà marié.

Le mariage de jeunes filles est souvent une stratégie d'alliance familiale ou personnelle qui favorise l'écart d'âge entre le mari et la femme. Alors que les hommes et les femmes d'âge fécond sont en nombre à peu près égal dans la plupart des populations, la pratique de la polygamie est rendue possible par une forte différence d'âge entre les époux et par le remariage rapide des veuves et des divorcées (Lardoux et Van de Walle, 2003).

Au Mali, les hommes se marient en moyenne vers 25 ans. Selon l'EDSM-V 2012-2013, les femmes entrent en première union à un âge plus précoce que celui des hommes, la moitié des femmes étant entrées en première union avant 18 ans, contre 26 ans pour les hommes (République du Mali et Macro international, 2012-2013).

Dans cette, on analyse la polygamie « précoce », celle de la population jeune. On a donc retenu pour les hommes la tranche d'âge 30 à 34 ans et pour les femmes, la tranche d'âge 20 à 24 ans. Cette section évalue les déterminants de façon séparée entre les deux sexes (femmes de 20 à 24 ans et hommes de 30 à 34 ans) en tenant compte des caractéristiques des individus, c'est-à-dire de leur niveau d'instruction, de leur activité, de leur langue maternelle, de leur religion, de leur région et de leur milieu de résidence.

D'après le tableau 8, on constate que le modèle est globalement significatif, et que la majorité des variables sont significatives à 1 %.

TABEAU 8 Modèle de régression logistique pour la polygamie précoce des hommes (30-34 ans) et des femmes (20-24 ans), 2009

Variables	Homme (30 à 34 ans)		Femme (20 à 24 ans)	
	Rapport de cotes	Sig.	Rapport de cotes	Sig.
Niveau d'instruction				
Sans instruction	Réf		Réf	
Fondamental 1 ^{er} cycle	0,95	0,00	0,89	0,00
Fondamental 2 nd cycle	0,92	0,00	0,82	0,00
Secondaire	0,84	0,00	0,75	0,00
Supérieur	0,85	0,00	0,69	0,00
Activité				
Travailleur indépendant	Réf		Réf	
Salarié	0,92	0,00	0,70	0,00
Apprenti ou aide familial	1,12	0,00	1,29	0,00
Indépendant agricole	1,16	0,00	1,38	0,00
Aide familial agricole	1,28	0,00	1,41	0,00
Chômeur	1,20	0,00	1,33	0,00
Étudiant ou Élève	1,03	0,77	1,11	0,01
Au foyer			1,13	0,00
Inactif	1,25	0,00	1,82	0,00
Autre actif	1,15	0,00	1,18	0,00
NSP	1,23	0,00	1,54	0,00
Langue maternelle				
Bambara ou malinké	Réf		Réf	
Peul ou foulfoubé	0,65	0,00	0,66	0,00
Sonrai, dierma ou haoussa	1,02	0,53	1,14	0,00
Marak, soniké ou kassonké	1,18	0,00	1,20	0,00
Senoufo ou minianka	1,43	0,00	1,23	0,00
Dogon	1,57	0,00	1,44	0,00
Maure, tamacheq ou arabe	0,50	0,00	0,52	0,00
Bobo ou daïng	1,27	0,00	0,91	0,00
Samogo ou bozo	1,23	0,00	1,22	0,00
Autres langues du Mali	0,94	0,06	0,92	0,00
Autres langues africaines	0,79	0,00	1,01	0,86
Autres langues étrangères	0,60	0,01	0,88	0,42
Religion				
Musulman	Réf		Réf	
Chrétien	0,41	0,00	0,45	0,00
Animiste	0,99	0,88	0,98	0,47
Autre religion	1,03	0,91	0,69	0,06
Sans religion	0,91	0,31	0,91	0,15
Région				
Kayes	Réf		Réf	
Koulikoro	0,85	0,00	0,67	0,00
Sikasso	1,16	0,00	0,98	0,11
Ségou	0,79	0,00	0,62	0,00
Mopti	0,71	0,00	0,49	0,00
Tombouctou	0,56	0,00	0,43	0,00
Gao	0,56	0,00	0,43	0,00
Kidal	0,35	0,00	0,13	0,00
Bamako	1,40	0,00	0,88	0,00
Milieu de résidence				
Urbain	Réf		Réf	
Rural	1,54	0,00	1,62	0,00
Constante	0,16	0,00	0,36	0,00

Source : nos calculs à partir du RGPH 2009

La polygamie est beaucoup plus fréquente chez les individus sans instruction, quel que soit le sexe. Les données montrent que les jeunes femmes les plus éduquées sont moins fréquemment en union polygame que celles qui n'ont pas été à l'école. La différence est moins marquée chez les hommes.

La polygamie est aussi beaucoup plus répandue chez les jeunes hommes non salariés, c'est-à-dire les indépendants agricoles, les aides familiaux agricoles et les inactifs, qui vivent en général en milieu rural. Chez les jeunes femmes, la polygamie est bien plus fréquente chez les inactives, puis chez celles qui travaillent dans l'agriculture, par rapport à celles qui sont travailleuses indépendantes.

En ce qui concerne la religion, la polygamie est moins répandue chez les chrétiens, tant chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

En ce qui concerne la langue maternelle, la polygamie chez les jeunes hommes qui parlent dogon est 1,57 fois plus répandue que chez ceux qui parlent bambara ou malinké et moins répandue chez ceux qui parlent peul ou foulfoubé et surtout chez ceux qui parlent maure, tamacheq et arabe (deux fois moins).

En ce qui concerne les différences régionales, les jeunes hommes qui vivent à Sikasso et à Bamako ont plus tendance à être polygames que ceux qui vivent à Kayes, et le phénomène est moins répandu dans les trois régions du Nord. Chez les jeunes femmes, c'est dans la région de Kayes que les femmes sont le plus en union polygame.

Quant au milieu de résidence, quel que soit le sexe, la polygamie chez les jeunes est davantage pratiquée en milieu rural. C'est peut-être dû au fait que les garçons en milieu rural ont plus la facilité de se marier que ceux d'urbain : en milieu urbain, les conditions de vie les obligent aussi à se marier plus tardivement, les jeunes attendant de finir leur cursus scolaire et, surtout, de trouver un emploi.

CHAPITRE 6 : ÉVOLUTION DE LA SITUATION MATRIMONIALE ENTRE 1960 ET 2009

Ce chapitre présente l'évolution de la situation matrimoniale entre 1960 et 2009. Les données proviennent de l'Enquête démographique de 1960-1961, des recensements de 1976 et de 1987 ainsi que des microdonnées de l'Enquête démographique de 1985 utilisées par Marcoux (1997). Marcoux et Gervais (1993) ont intégré pour l'enquête de 1960-1961 certaines informations tirées de données d'archives jamais publiées auparavant, et ils ont exploité les données brutes de l'Enquête démographique de 1985.

D'après Clignet (1987) et Pilon (1988), la plupart des indices calculés pour rendre compte de l'incidence de la polygamie portent sur les hommes mariés. Pilon (1988) souligne que cet indice conduit souvent à sous-estimer l'importance de la polygamie dans une population puisque le nombre de femmes vivant en union polygame est par définition plus élevé que le nombre d'hommes (Marcoux, 1997). C'est pourquoi a été ajouté à cet indice classique ce l'on pourrait nommer un «taux de polygamie féminin», qui mesure cette fois la proportion de femmes mariées en situation de polygamie (Marcoux, 1997). Nous présentons ces deux indices par groupe d'âge et par sexe. Malheureusement, les résultats publiés des recensements de 1976, de 1987 et 1998 ne nous permettent pas, du fait de la collecte sur l'état matrimonial, de calculer cet indice pour la population féminine, ce qui explique que, dans le tableau 11 et dans les figures suivantes, seules les données provenant des enquêtes des années 1960, 1985 et 2009 aient été retenues. Outre les résultats publiés par Marcoux (1997) pour 1960 à 1987, les données de deux opérations de collecte menées au Mali depuis 1998 permettent de tracer un portrait de l'évolution de la nuptialité de la population du Mali.

Une série de tableaux permet d'examiner ces tendances en fonction du milieu de résidence et du sexe. Dans un premier temps, nous avons distribué la population selon les états matrimoniaux en 1960, 1976, 1987, 1998 et 2009 (tableau 9). Il faut préciser ici que les calculs du tableau 9 sont faits uniquement sur les données renseignées (les données manquantes et non déclarées dans la base ont été supprimées).

6.1. Évolution globale selon le milieu de résidence et le sexe

On observe en milieu rural une légère baisse de l'intensité du mariage entre 1960 et 1987, suivie d'une faible augmentation au cours de la période suivante (1998-2009), tant chez les hommes que chez les femmes. Les tendances se présentent différemment en zone urbaine.

En milieu rural, la proportion de célibataires est légèrement en augmentation chez les hommes sur la période, passant de 31 % en 1960 à 36,7 % en 2009, mais avec des fluctuations. En ville, l'évolution est plus marquée et la proportion de célibataires augmente nettement entre 1960 et 2009, passant de 30,3 % à 51,3 %. Chez les femmes, on relève une augmentation générale, la proportion de célibataires passant de 30,8 % en 1960 à 40,6 % en 2009, cette tendance étant nettement plus marquée dans les villes qu'à la campagne. Chez les hommes, les proportions de veufs et de divorcés ont connu très peu de variations au cours des 49 années étudiées. Chez les femmes, on relève également peu de variations chez les divorcées, mais on note une baisse de moitié de la proportion de veuves, ce qui pourrait s'expliquer par une augmentation du remariage ainsi que par une élévation de l'espérance de vie des hommes.

TABLEAU 9 Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le milieu de résidence et le sexe, 1998 et 2009

État matrimonial	Milieu rural					Milieu urbain				
	1960	1976	1987	1998	2009	1960	1976	1987	1998	2009
Hommes										
Célibataire	31,0	35,1	34,4	38,5	36,7	30,3	45,2	47,6	51,5	51,3
Marié	64,8	59,7	60,1	59,9	62,0	64,8	47,5	47,5	47,2	47,6
Divorcé	1,0	0,8	0,5	0,4	0,4	1,7	0,8	0,5	0,5	0,4
Veuf	3,2	2,1	1,5	1,2	0,8	2,0	1,0	0,7	0,8	0,7
Femmes										
Célibataire	3,8	10,3	9,9	15,8	16,4	5,0	18,4	23,3	30,3	34,3
Mariée	81,1	71,8	76,5	74,8	76,1	76,0	63,3	64,0	60,2	58,1
Divorcée	0,9	1,7	1,2	1,0	0,8	4,2	2,5	2,0	1,7	1,3
Veuve	13,9	12,8	9,5	8,3	6,6	13,6	9,4	7,9	7,8	6,3

(suite page suivante)

État matrimonial	Ensemble				
	1960	1976	1987	1998	2009
Hommes					
Célibataire	30,8	36,7	37,5	42,3	40,6
Marié	64,8	57,6	57,2	56,1	58,2
Divorcé	1,1	0,8	0,5	0,5	0,4
Veuf	3,0	1,9	1,3	1,1	0,8
Femmes					
Célibataire	3,9	11,6	13,3	19,9	20,7
Mariée	80,5	70,4	73,8	70,8	71,8
Divorcée	1,3	1,8	1,4	1,2	0,9
Veuve	13,9	12,2	9,1	8,1	6,6

Source : nos calculs à partir de l'Enquête démographique de 1960-1961 et les recensements de 1976 et 1987 (Marcoux, 1997)

6.2. Proportion d'hommes en union polygame parmi les hommes mariés

Dans cette section, nous allons nous intéresser aux régimes matrimoniaux en distinguant les personnes mariées selon leur type d'union (monogame ou polygame). Les résultats pour les hommes sont présentés dans le tableau 10, qui fournit la proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge jusqu'à 60 ans, les données des enquêtes démographiques de 1960-1961 s'arrêtant à 59 ans.

TABLEAU 10 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge et par milieu de résidence, 1960 à 2009

Âge	Milieu rural					Milieu urbain				
	1960	1976	1987	1998	2009	1960	1976	1987	1998	2009
20 à 24 ans	5,5	5,7	5,2	7,2	21,2	3,8	6,0	4,4	7,3	18,9
25 à 29 ans	10,8	9,8	9,3	9,2	18,8	8,0	7,7	6,3	5,8	17,1
30 à 34 ans	18,5	16,5	16,8	16,3	12,0	17,8	15,3	11,2	9,2	12,7
35 à 39 ans	26,4	24,3	25,7	25,2	13,8	27,7	25,3	19,7	14,8	13,1
40 à 44 ans	33,5	30,2	32,8	32,8	20,6	31,9	34,4	29,7	22,3	16,3
45 à 49 ans	37,2	35,9	38,5	38,7	27,9	39,8	40,7	36,8	29,3	20,7
50 à 54 ans	41,3	36,6	40,0	41,1	34,6	40,4	45,8	41,6	34,5	26,1
55 à 59 ans	41,4	40,3	42,5	43,6	39,3	37,2	47,1	44,9	39,4	30,2

(suite page suivante)

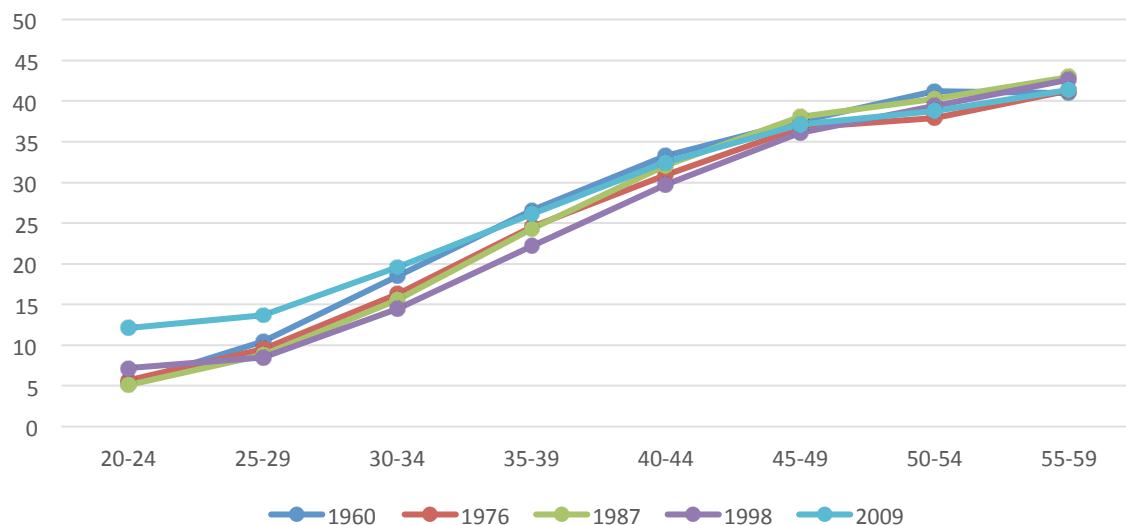
Groupe d'âge	Ensemble				
	1960	1976	1987	1998	2009
20 à 24 ans	5,3	5,7	5,1	7,2	12,1
25 à 29 ans	10,5	9,5	8,8	8,5	13,7
30 à 34 ans	18,5	16,3	15,6	14,5	19,6
35 à 39 ans	26,6	24,5	24,3	22,2	26,1
40 à 44 ans	33,3	30,9	32,1	29,7	32,5
45 à 49 ans	37,5	36,7	38,1	36,1	37,1
50 à 54 ans	41,2	37,9	40,3	39,4	38,8
55 à 59 ans	41,0	41,3	42,9	42,6	41,4

Source : nos calculs et Marcoux (1997)

Chez les hommes, dans l'ensemble, le niveau de polygamie demeure relativement stable pour les 55 à 59 ans (plus de quatre hommes mariés sur dix sont polygames). Mais, aux âges plus jeunes, la proportion a légèrement diminué au cours de la période étudiée. Les différences entre milieu rural et milieu urbain sont faibles et les tendances sont à peu près les mêmes.

Les trois figures (15 à 17) permettent de visualiser l'évolution de la proportion de polygames parmi les hommes mariés. Notons que la polygamie est beaucoup plus répandue chez les jeunes en 2009 que dans les années antérieures.

FIGURE 15 Proportion d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge, 1960 à 2009

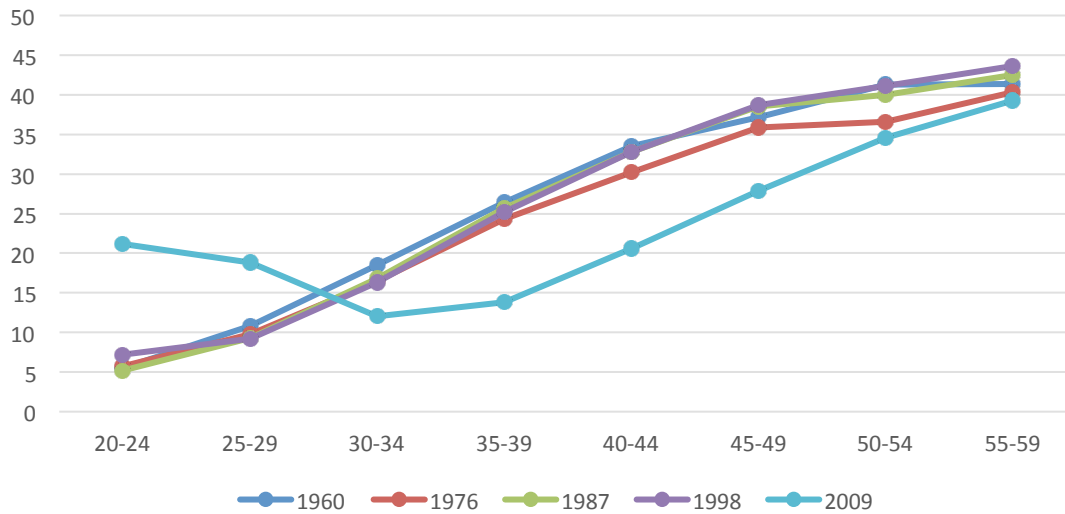


Source : nos calculs et Marcoux (1997)

En 2009, on constate en milieu rural (figure 16) une proportion plus élevée d'hommes en union polygame pour les 20-29 ans par rapport aux années antérieures. Moins d'hommes se marient

jeunes, mais ceux qui sont dans cette situation ont davantage recours à la polygamie. À partir de 30-34 ans, la polygamie masculine est plus basse, et ce, jusque vers 50 ans, où elle rejoint les taux des années antérieures.

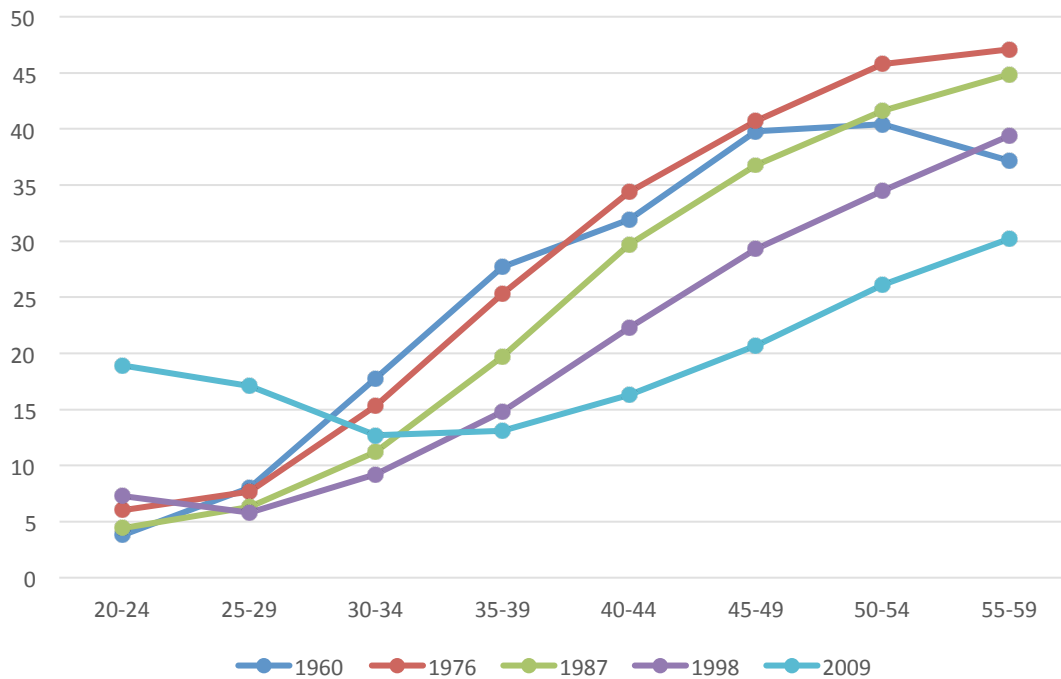
FIGURE 16 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge, milieu rural, 1960 à 2009



Source : nos calculs et Marcoux (1997)

En milieu urbain (figure 17) les fluctuations sont les plus importantes pour l'année 2009 et dans une moindre mesure en 1960. La tendance générale indique un recul progressif de la polygamie en milieu urbain avec, à 55-59 ans, près d'un homme marié sur deux en 1976 et près d'un homme sur trois en 2009.

FIGURE 17 Proportion (%) d'hommes polygames parmi les hommes mariés, par groupe d'âge, milieu urbain, 1960 à 2009



Source : nos calculs et Marcoux (1997)

6.3. Proportion de femmes en union polygame parmi les femmes mariées

Pour la population féminine (tableau 11), le calcul de l'indice de polygamie nous permet de mesurer de façon plus nette l'importance de cette pratique (Marcoux, 1997). Pour l'ensemble du pays, les niveaux se maintiennent entre 1960 et 2009. D'après l'EDS de 2012-2013, la polygamie demeure une réalité au Mali, avec plus d'une femme sur trois (35 %) en union polygame (République du Mali et Macro international, 2012-2013). Les différences entre milieu urbain et milieu rural semblent peu importantes, mais leur évolution diffère.

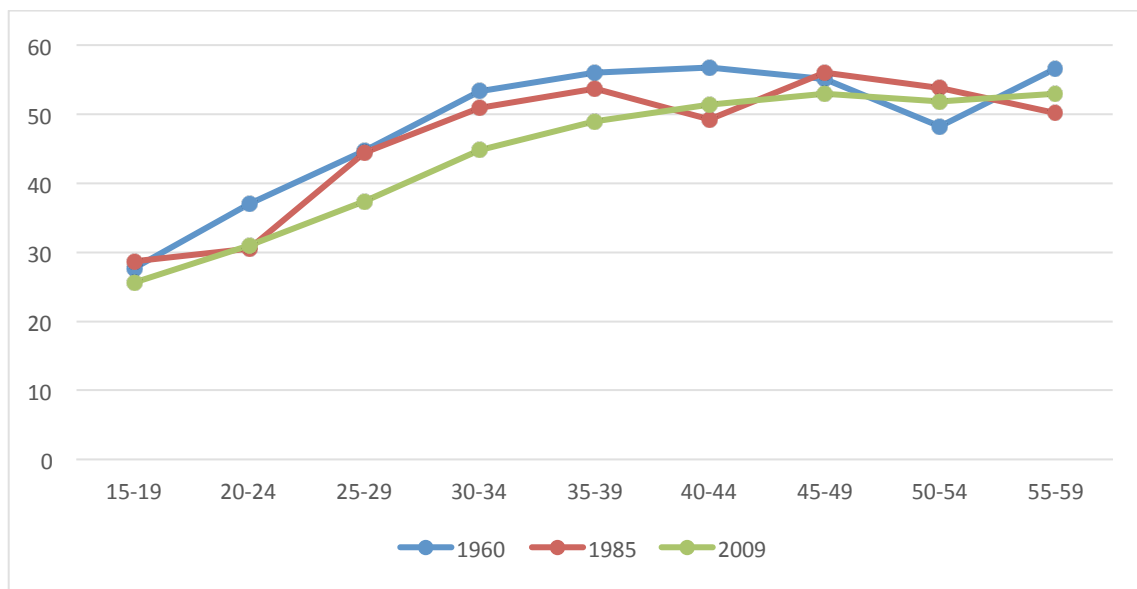
TABEAU 11 Proportion (%) de femmes en union polygames chez les femmes mariées, par groupes d'âge et par milieu de résidence, 1960, 1985 et 2009

Âge	Rural			Urbain			Ensemble		
	1960	1985	2009	1960	1985	2009	1960	1985	2009
15 à 19 ans	27,2	29,2	20,4	30,6	25,2	26,7	27,7	28,7	25,6
20 à 24 ans	37,1	30,7	23,6	36,2	29,3	32,9	37,0	30,5	31,0
25 à 29 ans	44,7	47,1	27,7	44,9	33,5	40,0	44,7	44,4	37,4
30 à 34 ans	53,5	51,8	34,0	51,2	47,5	47,5	53,3	50,9	44,8
35 à 39 ans	56,4	55,7	39,0	52,8	46,1	51,7	56,0	53,7	49,0
40 à 44 ans	57,1	49,1	43,5	54,5	50,2	53,4	56,8	49,3	51,4
45 à 49 ans	55,5	57,4	45,5	51,7	50,6	54,9	55,1	56,0	53,0
50 à 54 ans	49,1	53,6	47,1	41,4	54,7	53,0	48,2	53,8	51,9
55 à 59 ans	57,6	49,0	48,9	47,4	55,6	53,9	56,6	50,2	53,0

Source : nos calculs et Marcoux (1997)

En 2009, la proportion de femmes qui vivent en régime polygame augmente avec l'âge (figure 18), quel que soit le milieu de résidence, passant de 25,6 % chez les 15-19 ans à 21,0 % chez les 20-24 ans et 49,0 % chez les 35-39 ans. À partir de 40-44 ans, la moitié des femmes en union (51,4 % à 40-44 ans; 53 % à 55-59 ans) vivent en union polygame en 2009. Pour l'ensemble du pays, on ne relève pas d'évolution majeure de la proportion de femmes mariées vivant en union polygame.

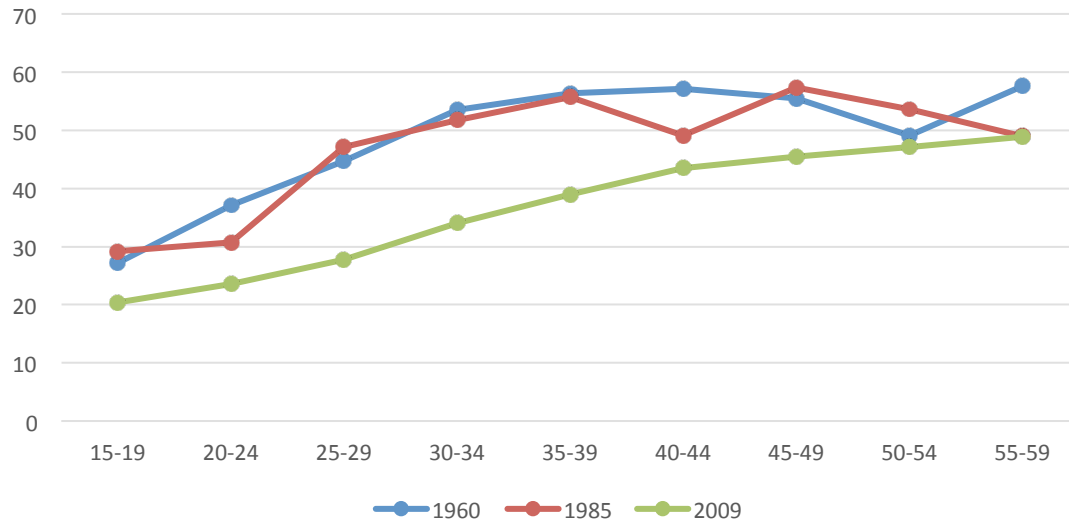
FIGURE 18 Proportion (%) de femmes polygames parmi les femmes mariées, par groupe d'âge, 1960 à 2009



Source : nos calculs et Marcoux (1997)

En milieu rural (figure 19), la pratique de la polygamie chez les femmes diminue entre 1985 et 2009, à tous les âges mais surtout chez les moins de 24 ans.

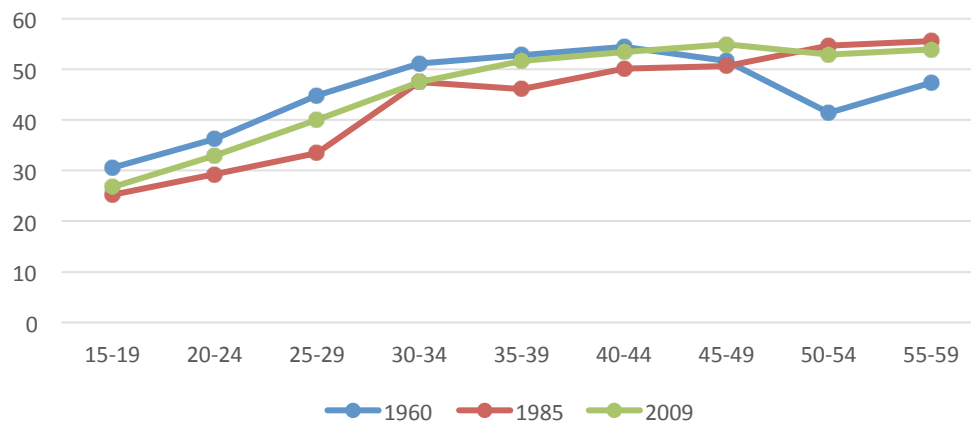
FIGURE 19 Proportion (%) de femmes polygames parmi les femmes mariées, par groupe d'âge, milieu rural, 1960 à 2009



Source : nos calculs et Marcoux (1997)

En milieu urbain (figure 20), nous observons une très légère augmentation de la proportion de femmes en union polygame avant 40 ans en 2009 par rapport à 1985. En 1960, la proportion de femmes en union polygame est plus élevée avant 35 ans et plus faible à partir de 50 ans que dans les années suivantes. Entre 1985 et 2009, on observe une stagnation à partir de 50 ans et plus. La polygamie demeure néanmoins très importante en 1985 comme en 2009. Par exemple, à 35-39 ans, on compte toujours plus de la moitié (51,7 %) des femmes mariées à des hommes polygames en 2009.

FIGURE 20 Proportion de femmes polygames parmi les femmes mariées, par groupe d'âge, milieu urbain, 1960 à 2009



Source : nos calculs et Marcoux (1997)

CONCLUSION

La polygamie reste une réalité bien ancrée au Mali. L'analyse du type d'union par groupe d'âge et milieu de résidence montre que la polygamie est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, quel que soit le sexe. La proportion de personnes en union polygame parmi celles en union est de 29,7 % chez les hommes et de 41,8 % chez les femmes. Les hommes se marient plus tôt à la campagne, et la plupart de ces hommes ne sont pas allés à l'école formelle et travaillent dans l'agriculture. Avec l'âge, la proportion de polygames augmente : elle est plus élevée chez les 55 à 59 ans (46,1 %), soit 53,0 % chez les femmes et 41,4 % chez les hommes, ainsi que chez les 65 à 69 ans (44,8 %, soit 49,9 % chez les femmes et 42,5 % chez les hommes).

En ce qui concerne la répartition géographique, la polygamie est relativement fréquente dans toutes les régions, à l'exception des trois régions septentrionales, Tombouctou, Gao et Kidal, où la monogamie est davantage la règle.

Les trois régions de Kayes, Sikasso et Koulikoro sont celles où le taux de polygamie est le plus élevé. Ainsi, dans la région de Kayes, 51,8 % des femmes et 37,2 % des hommes sont polygames, dans la région de Sikasso, 51,7 % des femmes et 37,5 % des hommes et, à Koulikoro 42,6 % des femmes et 30,9 % des hommes. À l'opposé, on trouve les trois régions septentrionales : Tombouctou et Gao enregistrant approximativement le même taux de polygamie de l'ordre de 19 % (22 % chez les femmes et 15 % pour les hommes), et ce taux est nettement plus bas à Kidal (4,2 %), soit 4,5 % chez les hommes et 3,9 % chez les femmes.

Ces résultats sont corroborés par ceux obtenus en utilisant la langue maternelle. Les langues maternelles parlées à Kayes sont le maraka, le soninké et le kassonké et, à Sikasso, généralement le senoufo et le minianka, toutes langues associées à une polygamie élevée. À l'inverse, les personnes parlant maure, tamecheq et arabe, langues utilisées au nord du Mali, sont les moins polygames.

Plus le niveau d'instruction est faible, plus le niveau de polygamie est élevé. Les femmes les plus instruites sont moins fréquemment en union polygame que celles qui n'ont pas été à l'école.

Côté religion, la polygamie est plus répandue chez les musulmans et les animistes que chez les chrétiens. Bien que cette pratique soit interdite par la religion, un quart des femmes chrétiennes vivent cependant en union polygame.

L'activité a également une influence sur la polygamie. Les femmes au foyer et les indépendantes agricoles sont davantage en union polygame, cette proportion étant faible parmi les salariées. Si les différences sont moins marquées pour les hommes, c'est toutefois aussi chez les salariés que le niveau de polygamie est le plus bas.

L'analyse révèle également, en particulier en 2009, une pratique de la polygamie plus marquée chez les jeunes gens qui se marient relativement jeunes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AJBILLOU, Aziz (1998). *Analyse de la variabilité spatio-temporelle de la primo-nuptialité au Maghreb (1970-1980)*. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- ANTOINE, Philippe (2002). « Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique », dans G. CASELLI, J. VALLIN et G. WUNSCH (dir.), *Démographie et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED-PUF, p. 75-102.
- ANTOINE, Philippe (2006). « Analyse biographique de la transformation des modèles matrimoniaux dans quatre capitales africaines : Antananarivo, Dakar, Lomé et Yaoundé », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 35, n° 2, p. 5-37.
- ANTOINE, Philippe et Marc PILON (1998). *La polygamie en Afrique : quoi de neuf?*. Paris : CEPED. (La Chronique du CEPED, n° 28).
- ANTOINE, Philippe, Mamadou DJIRÉ et Jeanne NANITELAMIO (1998). « Au cœur des relations hommes-femmes : polygamie et divorce », dans Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ (dir.), *Trois générations de citadins au Sahel*, Paris, L'Harmattan, p. 147-180.
- ANTOINE, Philippe et Jeanne NANITELAMIO (1995). *Peut-on échapper à la polygamie à Dakar?*. Paris : CEPED (Les Dossiers du CEPED, n° 32).
- ANTOINE, Philippe et Jeanne NANITELAMIO (1996). « Can polygamy be avoided in Dakar? », dans Kathleen SHELDON (dir.), *Courtyards, Markets, City Streets. Urban Women in Africa*, Boulder, Westview Press, p. 129-152.
- CAMARA, Sory (1977). « Femmes africaines, polygamie et autorité masculine », *Ethnopsychologie*, vol. 32, p. 43-53.
- CLIGNET, Rémy (1975). « Distribution et fonctions de la polygamie en milieu africain : ses effets sur les rôles familiaux », *Psychopathologie africaine*, vol. XI, n° 2, p. 157-177.
- CLIGNET, Rémy (1987). « On sait que la polygamie est morte : vive la polygamie », dans David PARKIN et David NYAMWAYA (dir.), *Transformations of African Marriage*, Manchester, Manchester University Press, p. 199-209. (International African Seminars, New Series n° 3)
- DUMESTRE, Gérard et Seydou TOURÉ (1998). *Chroniques amoureuses au Mali*. Paris : Karthala.

- DIOP, Abdoulaye Bara (1985). *La famille wolof : tradition et changement*. Paris : Karthala.
- FAINZANG, Sylvie et Odile JOURNET (1988). *La femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*. Paris : L'Harmattan.
- FARGUES, Philippe (1987). « La démographie du mariage arabo-musulman : tradition et changement », *Machreb-Machrek*, n° 116, p. 59-73.
- HERTRICH, Véronique (1996). *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*. Paris : CEPED. (Les Études du CEPED, n° 14).
- HERTRICH, Véronique (2003). « Polygamie et pauvreté. Tendances en Afrique de l'Ouest ». Communication au Congrès international de l'UEPA, « Population et pauvreté en Afrique: relever les défis du 21^e siècle », Tunis, 18-22 décembre 2003.
- HERTRICH, Véronique (2006). « La polygamie : persistance ou recomposition ? Le cas d'une population rurale du Mali », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 35, n° 2, 2006, p. 39-69.
- LARDOUX, Solène et Étienne VAN DE WALLE (2003). « Polygamie et fécondité en milieu rural sénégalais », *Population*, vol. 58, n° 6, p. 807-835.
- LESTHAEGE, Ron, Georgia KAUFMANN et Dominique MEEKERS (1986). « The Nuptiality Regimes in Sub-Saharan Africa », dans Ron LESTHAEGHE (dir.), *Reproduction and Social Organisation in Sub-Saharan Africa*, Berkeley, University of California Press, p. 239-337.
- LESTHAEGHE Ron, Georgia KAUFMAN, Dominique MEEKERS et Johan SURKYN (1994). « Post partum abstinence, polygyny and age at marriage: A macro-level analysis of sub-Saharan societies », dans C. BLEDSOE et G. PISON (dir.), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa. Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Oxford, Clarendon Press, p. 25-54.
- LOCOH, Thérèse (2005). « Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest? ». Communication présentée au 25^e Congrès international de population, UIESP, Tours, 18-23 juillet 2005.
- MARCOUX, Richard et Victor PICHÉ (1998). « Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako », dans Francis GENDREAU (dir.), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, AUPELFUREF et Éditions ESTEM, p. 237-255.
- MARCOUX, Richard (1997). « Nuptialité et maintien de la polygamie en milieu urbain au Mali », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 26, n° 2, p. 191-214.

- MARCOUX, Richard (1991). « Nuptialité, activité des femmes et maintien de la polygamie en milieu urbain au Mali », dans *Conférence Femme, Famille et Population*, Ouagadougou, UEPA, vol. 1, p. 350- 368.
- MARCOUX, Richard, Mouhamadou GUEYE et Mamadou Kani KONATÉ (1995). « La nuptialité : entrée en union et types de célébration à Bamako », dans D. OUÉDRAOGO et V. PICHÉ (dir.), *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala, p. 117-144.
- PILON, Marc (1988). « Contribution à l'analyse de la polygamie ». Communication présentée au Congrès africain de la population, Dakar.
- PISON, Gilles (1986). « La démographie de la polygamie », *Population*, vol. 41, n°1, p. 93-122.
- République de la Côte d'Ivoire et Macro international (2011-2012). *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS)*. Abidjan : Institut National de la Statistique, Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD).
- République du Mali et Macro international (2012-2013). *Enquête démographique et de santé du Mali EDSM-V 2013*. Bamako : Cellule de Planification et de Statistique (CPS) du Ministère de la Santé, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce et Macro international.
- TABUTIN, Dominique (1974). « La polygamie en Algérie ». *Population*, vol. 29, n° 2, p. 313-325.
- TAPINOS, Georges (1985). *Éléments de démographie : analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations*. Paris : Armand Colin.
- TIMÆUS, Ian et Angela REYNAR (1998). « Polygynists and their wives in Sub-Saharan Africa: An analysis of five demographic and health surveys », *Population Studies*, vol. 52, n° 2, p. 45-162.
- WESTOFF, C. (2003). *Trends in Marriage and Early Childbearing in Developing Countries*. Calverton (Maryland) : ORC Macro (DHS Comparative Reports n° 5).

ANNEXE

TABLEAU A1.1 Taux de polygamie (%) par région selon le sexe (2009)

Région	Homme	Femme	Total
Kayes	37,2	51,8	46,0
Koulikoro	30,9	42,6	37,6
Sikasso	37,5	51,7	45,8
Ségou	28,5	41,1	35,7
Mopti	24,9	35,1	30,7
Tombouctou	15,8	22,5	19,4
Gao	15,2	22,7	19,3
Kidal	4,5	3,9	4,2
Bamako	27,6	34,4	31,3
Ensemble	29,7	41,8	36,6

TABLEAU A1.2 Taux de polygamie (%) par milieu de résidence, selon le sexe (2009)

Milieu de résidence	Homme	Femme	Total
Milieu urbain	25,9	33,9	30,3
Milieu rural	30,8	43,6	38,2
Ensemble	29,7	41,8	36,6

TABLEAU A1.3 Taux de polygamie (%) par groupe d'âge, selon le sexe (2009)

Âge (ans)	Homme	Femme	Total
12 à 14	20,9	25,3	24,0
15 à 19	18,6	25,6	25,1
20 à 24	12,1	31,0	28,0
25 à 29	13,7	37,4	29,9
30 à 34	19,6	44,8	33,9
35 à 39	26,1	49,0	37,8
40 à 44	32,5	51,4	41,9
45 à 49	37,1	53,0	44,5
50 à 54	38,8	51,9	44,8
55 à 59	41,4	53,0	46,1
60 à 64	40,7	49,9	44,1
65 à 69	42,5	49,9	44,8
70 à 74	40,5	46,1	42,0
75 à 79	41,6	44,5	42,3
80 et plus	37,3	39,6	37,8
Ensemble	29,7	41,8	36,6

TABLEAU A1.4 Taux de polygamie (%) par situation dans l'activité, selon le sexe (2009)

Activité	Homme	Femme	Total
Travailleur indépendant	26,3	36,4	28,9
Salarié	24,1	23,2	23,9
Apprenti ou aide familial	26,4	45,1	41,0
Indépendant agricole	28,1	49,0	30,4
Aide familial agricole	34,7	50,1	35,7
Chômeur	30,1	41,6	31,8
Etudiant ou élève	20,0	23,0	22,1
Au foyer	-	39,6	39,6
Inactif	36,8	50,4	42,8
Autre actif	28,8	41,4	33,9
NSP	30,0	43,6	34,3
Ensemble	29,7	41,8	36,6

TABLEAU A1.5 Taux de polygamie (%) par langue maternelle, selon le sexe (2009)

Langue maternelle	Homme	Femme	Total
Bambara ou malinké	32,1	44,3	39,1
Peul ou foulfoubé	20,3	28,9	25,1
Sonrai, dierma ou haoussa	21,9	30,2	26,5
Maraka, soniké ou kassonké	41,8	54,9	50,0
Senoufo ou minianka	38,4	53,2	46,9
Dogon	29,7	41,6	36,5
Maure, tamacheq ou arabe	11,0	16,1	13,7
Bobo ou dafing	21,7	32,3	27,5
Samogo ou bozo	34,0	45,3	40,4
Autres langues du Mali	24,9	35,9	30,8
Autres langues africaines	22,2	34,4	28,3
Autres langues étrangères	14,6	25,9	20,1
Ensemble	29,7	41,8	36,6

TABLEAU A1.6 Taux de polygamie (%) par religion, selon le sexe (2009)

Religion	Homme	Femme	Total
Musulman	30,1	42,1	37,0
Chrétien	14,3	22,5	18,7
Animiste	32,4	45,9	40,0
Autre religion	25,5	34,4	30,1
Sans religion	28,8	44,5	38,2
Ensemble	29,7	41,8	36,6

TABLEAU A1.7 Taux de polygamie (%) par niveau d'instruction, selon le sexe (2009)

Niveau d'instruction	Homme	Femme	Total
Sans niveau	30,6	43,2	38,1
Fondamental 1 ^{er} cycle	28,0	37,3	32,8
Fondamental 2 nd cycle	27,4	33,2	30,3
Secondaire	25,1	29,3	26,9
Supérieur	24,4	25,6	24,7
Ensemble	29,7	41,8	36,6

TABLEAU A1.8 Proportion (%) des femmes polygames parmi toutes les femmes mariées, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge (ans)	Milieu rural		Milieu urbain		Ensemble	
	1998	2009	1998	2009	1998	2009
12 à 14	13,0	22,7	11,0	25,7	12,6	25,3
15 à 19	4,4	20,4	3,3	26,7	4,2	25,6
20 à 24	6,8	23,6	4,5	32,9	6,3	31,0
25 à 29	9,8	27,7	7,1	40,0	9,1	37,4
30 à 34	12,9	34,0	10,1	47,5	12,2	44,8
35 à 39	14,5	39,0	12,1	51,7	13,9	49,0
40 à 44	16,8	43,5	14,6	53,4	16,2	51,4
45 à 49	17,8	45,5	15,9	54,9	17,3	53,0
50 à 54	19,2	47,1	17,2	53,0	18,8	51,9
55 à 59	20,1	48,9	17,9	53,9	19,6	53,0
60 à 64	21,2	47,5	20,5	50,4	21,1	49,9
65 à 69	21,1	49,5	20,2	50,0	20,9	49,9
70 à 74	21,6	47,3	21,3	45,8	21,6	46,1
75 à 79	21,4	46,4	20,2	44,2	21,2	44,5
80 et plus	20,0	40,3	19,1	39,5	19,8	39,6

TABLEAU A1.9 Proportion (%) des hommes polygames parmi tous les hommes mariés selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge (ans)	Milieu rural		Milieu urbain		Ensemble	
	1998	2009	1998	2009	1998	2009
20 à 24	7,2	21,2	7,3	18,9	7,2	12,1
25 à 29	9,2	18,8	5,8	17,1	8,5	13,7
30 à 34	16,3	12,0	9,2	12,7	14,5	19,6
35 à 39	25,2	13,8	14,8	13,1	22,2	26,1
40 à 44	32,8	20,6	22,3	16,3	29,7	32,5
45 à 49	38,7	27,9	29,3	20,7	36,1	37,1
50 à 54	41,1	34,6	34,5	26,1	39,4	38,8
55 à 59	43,6	39,3	39,4	30,2	42,6	41,4
60 à 64	42,1	40,3	40,5	33,7	41,8	40,7
65 à 69	44,0	42,6	43,3	36,9	43,9	42,5
70 à 74	41,6	41,4	43,3	37,7	41,9	40,5
75 à 79	42,3	42,9	44,4	40,9	42,8	41,6
80 et plus	37,5	40,4	39,1	40,7	37,8	37,3

TABLEAU A1.10 Proportion (%) des femmes mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge (ans)	Milieu rural		Milieu urbain	
	1998	2009	1998	2009
12 à 14	4,1	6,2	2,3	2,9
15 à 19	43,0	41,9	24,1	21,1
20 à 24	81,8	80,7	55,4	53,6
25 à 29	91,4	91,3	75,4	73,6
30 à 34	92,9	94,0	83,2	82,5
35 à 39	92,9	93,9	86,6	85,2
40 à 44	89,6	91,5	84,8	84,2
45 à 49	86,1	88,6	80,8	81,7
50 à 54	78,9	81,2	72,7	74,4
55 à 59	72,3	75,3	64,5	66,7
60 à 64	59,8	62,8	50,8	54,0
65 à 69	51,7	54,9	41,4	44,1
70 à 74	39,7	43,0	30,1	32,2
75 à 79	34,2	36,9	25,4	27,0
80 et plus	27,3	28,4	20,2	20,1

TABLEAU A1.11 Proportion (%) des hommes déjà mariés parmi tous les hommes (20 ans et plus), selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge (ans)	Milieu rural		Milieu urbain	
	1998	2009	1998	2009
20 à 24	1,5	22,4	0,9	7,2
25 à 29	3,1	59,5	1,6	30,9
30 à 34	20,4	84,2	8,0	65,0
35 à 39	56,9	92,2	30,6	82,6
40 à 44	81,7	95,5	61,3	90,3
45 à 49	91,4	96,6	80,9	93,2
50 à 54	94,8	97,2	90,9	95,4
55 à 59	96,2	97,5	94,1	96,3
60 à 64	96,9	97,6	95,8	97,0
65 à 69	97,4	97,7	96,6	97,2
70 à 74	97,2	97,3	96,2	97,1
75 à 79	97,5	97,1	97,0	97,2
80 et plus	97,1	96,2	96,1	95,5

TABLEAU A1.12 Proportion (%) des femmes déjà mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge	Milieu rural		Milieu urbain	
	1998	2009	1998	2009
12 à 14	4,3	6,5	2,5	3,1
15 à 19	43,6	42,5	24,6	21,5
20 à 24	83,2	81,8	56,9	54,7
25 à 29	93,3	92,7	77,8	75,6
30 à 34	95,7	96,3	87,3	86,1
35 à 39	96,9	97,2	92,5	90,8
40 à 44	96,9	97,7	94,5	93,5
45 à 49	97,1	97,5	95,5	94,9
50 à 54	96,8	96,9	95,7	95,3
55 à 59	96,8	96,3	95,8	95,3
60 à 64	96,5	94,9	95,3	94,7
65 à 69	96,1	94,2	95,5	94,1
70 à 74	95,9	92,7	94,7	93,2
75 à 79	95,9	92,2	94,5	91,7
80 et plus	94,3	90,9	90,4	90,8

TABLEAU A1.13 Proportion (%) des hommes mariés parmi tous hommes de 20 ans et plus, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge (ans)	Milieu rural		Milieu urbain	
	1998	2009	1998	2009
20 à 24	1,4	2,4	0,8	1,1
25 à 29	2,9	4,1	1,5	1,9
30 à 34	20,1	21,9	7,8	7,0
35 à 39	56,3	58,9	30,1	30,5
40 à 44	80,5	83,4	60,3	64,3
45 à 49	90,0	91,2	79,5	81,5
50 à 54	93,1	94,3	89,1	88,8
55 à 59	94,4	95,3	92,1	91,3
60 à 64	94,5	95,5	93,3	93,0
65 à 69	94,7	95,7	93,8	93,6
70 à 74	93,3	94,8	92,4	93,1
75 à 79	92,9	94,5	92,1	93,2
80 et plus	90,4	92,4	89,7	91,4

TABLEAU A1.14 Proportion (%) des hommes polygames parmi les hommes mariés, des hommes mariés parmi tous les hommes, des hommes déjà mariés parmi tous les hommes, selon le milieu de résidence (2009)

Âge (ans)	Milieu urbain			Milieu rural		
	Homme polygame parmi les hommes mariés	Homme marié parmi tous les hommes	Homme déjà marié parmi tous les hommes	Homme polygame parmi les hommes mariés	Homme marié parmi tous les hommes	Homme déjà marié parmi tous les hommes
20 à 24	12,7	6,2	18,1	12,0	19,6	30,7
25 à 29	13,1	28,1	36,1	13,8	55,6	61,7
30 à 34	16,3	61,6	66,4	20,6	81,1	84,6
35 à 39	20,7	79,4	83,0	27,9	89,5	92,3
40 à 44	26,1	87,1	90,5	34,6	92,9	95,6
45 à 49	30,2	89,9	93,3	39,3	94,0	96,6
50 à 54	33,7	91,7	95,5	40,3	94,2	97,2
55 à 59	36,9	92,4	96,3	42,6	94,4	97,6
60 à 64	37,7	91,5	97,0	41,4	93,2	97,6
65 à 69	40,9	91,2	97,3	42,9	92,7	97,7
70 à 74	40,7	88,4	97,2	40,4	89,8	97,4
75 à 79	42,2	86,3	97,3	41,5	88,5	97,2
80 et plus	32,1	42,1	80,5	30,8	44,0	83,0

TABLEAU A1.15 Proportion (%) des hommes polygames parmi les hommes mariés, des hommes mariés parmi tous les hommes, des hommes déjà mariés parmi tous les hommes, selon le milieu de résidence (1998)

Âge (ans)	Milieu urbain			Milieu rural		
	Homme polygame parmi les hommes mariés	Homme marié parmi tous les hommes	Homme déjà marié parmi tous les hommes	Homme polygame parmi les hommes mariés	Homme marié parmi tous les hommes	Homme déjà marié parmi tous les hommes
20 à 24	7,3	7,8	8,0	7,2	20,1	20,4
25 à 29	5,8	30,1	30,6	9,2	56,3	56,9
30 à 34	9,2	60,3	61,3	16,3	80,5	81,7
35 à 39	14,8	79,5	80,9	25,2	90,0	91,4
40 à 44	22,3	89,1	90,9	32,8	93,1	94,8
45 à 49	29,3	92,1	94,1	38,7	94,4	96,2
50 à 54	34,5	93,3	95,8	41,1	94,5	96,9
55 à 59	39,4	93,8	96,6	43,6	94,7	97,4
60 à 64	40,5	92,4	96,2	42,1	93,3	97,2
65 à 69	43,3	92,1	97,0	44,0	92,9	97,5
70 à 74	43,3	89,7	96,1	41,6	90,4	97,1
75 à 79	44,4	89,3	96,5	42,3	89,3	97,3
80 et plus	30,9	59,4	64,5	36,0	69,3	79,4

TABLEAU A1.16 Proportion (%) des femmes polygames parmi les femmes mariées, des femmes mariées parmi toutes les femmes, des femmes déjà mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (2009)

Âge (ans)	Milieu urbain			Milieu rural		
	Femme polygame parmi les femmes mariées	Femme mariée parmi toutes les femmes	Femme déjà mariée parmi toutes les femmes	Femme polygame parmi les Femmes mariées	Femme mariée parmi toutes les femmes	Femme déjà mariée parmi toutes les femmes
12 à 14	22,7	2,9	3,1	25,7	6,2	6,5
15 à 19	20,4	19,7	26,9	26,7	40,0	45,2
20 à 24	23,6	49,9	57,9	32,9	77,6	82,5
25 à 29	27,7	70,6	76,6	40,0	89,3	92,8
30 à 34	34,0	80,3	86,4	47,5	92,4	96,3
35 à 39	39,0	83,4	91,0	51,7	92,4	97,3
40 à 44	43,5	82,5	93,7	53,4	90,0	97,7
45 à 49	45,5	80,0	95,0	54,9	86,8	97,6
50 à 54	47,1	71,7	95,4	53,0	78,1	97,0
55 à 59	48,9	63,4	95,5	53,9	71,5	96,5
60 à 64	47,5	49,8	95,1	50,4	57,5	95,3
65 à 69	49,5	39,5	94,7	50,0	49,0	94,8
70 à 74	47,3	27,8	94,1	45,8	37,1	93,7
75 à 79	46,4	23,1	92,9	44,2	31,3	93,4
80 et plus	37,4	28,3	82,8	38,2	40,8	88,7

TABLEAU A1.17 Proportion (%) des femmes polygames parmi les femmes mariées, des femmes mariées parmi toutes les femmes, des femmes déjà mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (1998)

Âge (ans)	Milieu urbain			Milieu rural		
	Femme polygame parmi les femmes mariées	Femme mariée parmi toutes les femmes	Femme déjà mariée parmi toutes les femmes	Femme polygame parmi les femmes mariées	Femme mariée parmi toutes les femmes	Femme déjà mariée parmi toutes les femmes
12 à 14	11,0	2,3	2,5	13,0	4,1	4,3
15 à 19	3,3	24,1	24,6	4,4	43,0	43,6
20 à 24	4,5	55,4	56,9	6,8	81,8	83,2
25 à 29	7,1	75,4	77,8	9,8	91,4	93,3
30 à 34	10,1	83,2	87,3	12,9	92,9	95,7
35 à 39	12,1	86,6	92,5	14,5	92,9	96,9
40 à 44	14,6	84,8	94,5	16,8	89,6	96,9
45 à 49	15,9	80,8	95,5	17,8	86,1	97,1
50 à 54	17,2	72,7	95,7	19,2	78,9	96,8
55 à 59	17,9	64,5	95,8	20,1	72,3	96,8
60 à 64	20,5	50,8	95,3	21,2	59,8	96,5
65 à 69	20,2	41,4	95,5	21,1	51,7	96,1
70 à 74	21,3	30,1	94,7	21,6	39,7	95,9
75 à 79	20,2	25,4	94,5	21,4	34,2	95,9
80 et plus	13,7	33,9	72,9	17,2	35,7	83,3

TABLEAU A1.18 Proportion (%) des hommes polygames parmi les hommes mariés selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge (ans)	Milieu rural		Milieu urbain	
	1998	2009	1998	2009
20 à 24	7,2	12,0	7,3	12,7
25 à 29	9,2	13,8	5,8	13,1
30 à 34	16,3	20,6	9,2	16,3
35 à 39	25,2	27,9	14,8	20,7
40 à 44	32,8	34,6	22,3	26,1
45 à 49	38,7	39,3	29,3	30,2
50 à 54	41,1	40,3	34,5	33,7
55 à 59	43,6	42,6	39,4	36,9
60 à 64	42,1	41,4	40,5	37,7
65 à 69	44,0	42,9	43,3	40,9
70 à 74	41,6	40,4	43,3	40,7
75 à 79	42,3	41,5	44,4	42,2
80 et plus	36,0	30,8	30,9	32,1

TABLEAU A1.19 Proportion (%) des femmes en union polygame parmi les femmes mariées selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge (ans)	Milieu rural		Milieu urbain	
	1998	2009	1998	2009
12 à 14	13,0	25,7	11,0	22,7
15 à 19	4,4	26,7	3,3	20,4
20 à 24	6,8	32,9	4,5	23,6
25 à 29	9,8	40,0	7,1	27,7
30 à 34	12,9	47,5	10,1	34,0
35 à 39	14,5	51,7	12,1	39,0
40 à 44	16,8	53,4	14,6	43,5
45 à 49	17,8	54,9	15,9	45,5
50 à 54	19,2	53,0	17,2	47,1
55 à 59	20,1	53,9	17,9	48,9
60 à 64	21,2	50,4	20,5	47,5
65 à 69	21,1	50,0	20,2	49,5
70 à 74	21,6	45,8	21,3	47,3
75 à 79	21,4	44,2	20,2	46,4
80 et plus	17,2	38,2	13,7	37,4

TABLEAU A1.20 Proportion (%) des hommes mariés parmi tous les hommes, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge	Milieu rural		Milieu urbain	
	1998	2009	1998	2009
20 à 24	20,1	19,6	7,8	6,2
25 à 29	56,3	55,6	30,1	28,1
30 à 34	80,5	81,1	60,3	61,6
35 à 39	90,0	89,5	79,5	79,4
40 à 44	93,1	92,9	89,1	87,1
45 à 49	94,4	94,0	92,1	89,9
50 à 54	94,5	94,2	93,3	91,7
55 à 59	94,7	94,4	93,8	92,4
60 à 64	93,3	93,2	92,4	91,5
65 à 69	92,9	92,7	92,1	91,2
70 à 74	90,4	89,8	89,7	88,4
75 à 79	89,3	88,5	89,3	86,3
80 et plus	69,3	44,0	59,4	42,1

TABLEAU A1.21 Proportion (%) des femmes mariées parmi toutes les femmes, selon le milieu de résidence (1998 et 2009)

Âge (ans)	Milieu rural		Milieu urbain	
	1998	2009	1998	2009
12 à 14	4,1	6,2	2,3	2,9
15 à 19	43,0	40,0	24,1	19,7
20 à 24	81,8	77,6	55,4	49,9
25 à 29	91,4	89,3	75,4	70,6
30 à 34	92,9	92,4	83,2	80,3
35 à 39	92,9	92,4	86,6	83,4
40 à 44	89,6	90,0	84,8	82,5
45 à 49	86,1	86,8	80,8	80,0
50 à 54	78,9	78,1	72,7	71,7
55 à 59	72,3	71,5	64,5	63,4
60 à 64	59,8	57,5	50,8	49,8
65 à 69	51,7	49,0	41,4	39,5
70 à 74	39,7	37,1	30,1	27,8
75 à 79	34,2	31,3	25,4	23,1
80 et plus	35,7	40,8	33,9	28,3